48e ANNÉE. — N° 16.960
DIRECTION & ADMINISTRATION: 8, rue de Cheverus, BORDEAUX
AGENCE A PARIS: 8, boulevard des Capucines.
LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux
ABONNEMENTS — 3 mois — 6 mois — 1 an
Gironde et limitrophes — 8 50 — 16 f. — 30 f.
France et Colonies... — 9 » — 17 f. — 32 f.
Etranger..... — 10 » — 20 f. — 40 f.

La Petite Gironde

10 c. le numéro
LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE
Le numéro 10 c.

DIMANCHE 8 DÉCEMBRE 1918
Immaculée Conception
SOLEIL : lever 7h28 ; coucher 4h20
LUNE : P. Q. le 11 ; pleine le 17

POUR LES POILUS MUTILÉS

Reconnaissance, Réparations

A la suite de mon dernier article sur le sort réservé aux poilus à la démobilisation, j'ai reçu un très grand nombre de lettres, toutes très intéressantes.

En remerciant aujourd'hui mes aimables correspondants (y compris ceux qui craignent, bien à tort, de me froisser parce qu'ils ne sont pas de mon avis), j'aurais voulu consacrer l'espace dont je puis disposer dans le journal à une discussion ou plutôt à une mise au point des questions posées et des idées suggérées par les uns et par les autres.

Mais, et j'en serai certainement excusé, je veux auparavant parler d'une catégorie de poilus dont le sort, dans le présent et dans l'avenir, doit être le premier objet de nos préoccupations et de notre sollicitude.

Ces poilus, ai-je besoin de le dire, sont ceux qui, après les morts, ont payé des plus lourds sacrifices la rançon de nos joies dans les jours de victoire que nous vivons en ce moment; ils ont payé et ils paieront durant toute leur existence, alourdie par les infirmités, la rançon des jours de liberté que nous vivrons désormais dans la paix conquise.

Les mutilés. Je ne m'attarderai pas à les couvrir de fleurs, il y a mieux à faire; j'ai souvent parlé d'eux ici, j'en parlerai encore.

L'égoïsme humain est sujet à l'oubli; l'heure va passer au delà de laquelle la blessure, si glorieuse sous l'uniforme, ne sera plus, sous le veston ou la blouse, qu'une pesante infirmité.

Il faut, avant que cette heure ait sonné, régler les comptes; jamais plus que maintenant ils n'apparaîtront précis et clairs, car nous avons sous les yeux à la fois les sacrifices et les résultats des uns sacrifices. Nous pouvons peser les uns et les autres.

La loi qui doit fixer les droits des mutilés (des veuves, des orphelins également) en matière de pensions, n'est pas encore votée, quoiqu'il y ait dix mois, au moins, que, pour la première fois, le projet fut discuté à la Chambre.

Le fait est moralement déplorable, pour ne pas employer une expression plus dure; ne nous en plaignons pas cependant, car cette lenteur « parlementaire » a permis aux mutilés eux-mêmes de se concerter et de proposer, au projet primitif, des modifications parfaitement justifiées.

Ne pouvant, en un court article, entrer dans les détails, je ne parlerai ici que d'un point, car il est primordial.

Les mutilés demandent, avec insistance, qu'en tête de la loi qui reconnaît seulement « le droit à la pension » soit inscrit « le droit à la réparation du dommage causé par la guerre ».

Il ne s'agit pas de la réparation du dommage intégral correspondant à la perte de telle ou telle situation, mais du dommage résultant, pour tout individu, du degré de son incapacité de travail, dommage qui d'une façon générale devra être apprécié d'après le coût moyen de la vie.

Mais le coût moyen de la vie est variable, il va et ira probablement en croissant. En insistant sur la reconnaissance du « droit à la réparation du dommage », les mutilés, tout en songeant au présent, tiennent avec raison à réserver l'avenir.

Il faut distinguer, en effet, entre l'incapacité de travail, facteur invariable, et les conséquences de cette incapacité, sur lesquelles influeront la diminution de la valeur de l'argent et l'accroissement du coût de la vie, deux causes qui déterminent l'augmentation du taux des salaires et auxquelles échappera le taux de la pension, fixé une fois pour toutes.

Une pension accordée aujourd'hui à un mutilé doit, si elle a pour but de « réparer le dommage causé par la guerre », rétablir l'équilibre, au point de vue du gain annuel, entre le mutilé lui-même et un travailleur n'ayant perdu ni bras ni jambe.

Cet équilibre rétabli aujourd'hui pour un cas donné, pris au hasard, par une pension de 1,000 fr., sera rompu dans dix ou quinze ans, par exemple, du seul fait de l'augmentation du prix de la main-d'œuvre, en laissant de côté la diminution de la valeur de l'argent. Des chiffres le feront comprendre.

Admettons que le taux moyen des salaires soit actuellement de 8 fr. par jour. Un travailleur non blessé gagnera, en chiffres ronds, 3,000 fr. par an; un autre, mutilé, ne peut fournir, du fait de son incapacité physique, qu'un travail dont le rendement est apprécié à 2,000 fr. seulement, par an, ce qui correspond à un salaire journalier de 5 fr. 55.

L'Etat rétablira l'équilibre en accordant une pension de 1,000 fr. au mutilé, qui encaissera alors annuellement, comme le travailleur valide, 3,000 fr.

Supposons maintenant, hypothèse très plausible, que dans dix ou quinze ans, la valeur attribuée au rendement de la main-d'œuvre ait augmenté d'un tiers.

Le travailleur aux membres intacts touchera 3,000+1,000=4,000 fr.; le mutilé touchera, en salaires, 2,000+666=2,666 fr.; en y ajoutant les 1,000 fr. invariables de sa pension, il n'encaissera, dans l'année, que 2,666 fr., soit 334 fr. de moins que l'ouvrier qui n'aura rien sacrifié à la patrie.

Logiquement, la pension du mutilé devrait, à ce moment, être portée à 1,334 fr.

En nous plaçant maintenant au point de vue de la diminution de la valeur de l'argent, il est très possible que dans dix ou quinze ans d'ici, il faille donner 6 fr. pour acheter ce que l'on paie actuellement cent sous

Les morts dont les enfants et les veuves sont aujourd'hui sans soutien, les mutilés aux membres rompus, aux yeux absents, se sont sacrifiés pour que la France vive dans le présent, mais aussi dans l'avenir, et c'est pourquoi la réparation qui leur est due ne saurait être juste si elle ne prévoit que le présent sans assurer l'avenir.

L'inscription, en tête de la loi, du « droit à la réparation du dommage » ouvrira aux blessés un recours auquel ils tiennent d'autant plus qu'ils voient avec quelle facilité des gens moins intéressants qu'eux obtiennent des indemnités de vie chère dont le taux élevé n'est pas toujours justifié.

La loi des pensions doit revenir dans peu de jours devant la Chambre, qui apportera, nous l'espérons, le plus large esprit de générosité dans la solution d'une question qui comporte le plus haut intérêt social.

G. LECUYER.

Je tiens à déclarer à deux correspondants, qui me le demandent, qu'un poilu versé dans l'auxiliaire après blessure ou maladie contractée comme combattant, reste un poilu dans toute la belle acception du terme... J'ai trois ans de guerre et une blessure qui m'a mis hors de combat, c'est ce qui me permet de le leur dire.

G. L.

Les Anglais à Cologne
Les Français à Landau
Les Belges à Dusseldorff

Bâle, 6 décembre (retardée). — **Des lanciers anglais, accompagnés d'autos blindées, entrent dans Cologne depuis ce matin onze heures.**

Paris, 7 décembre. — **Les troupes françaises ont occupé Landau hier. Elles seront demain à Spire.**

Landau se trouve sur la Queich, affluent du Rhin, en Bavière, et compte 18,000 habitants.

Spire, sur la rive gauche du Rhin, compte 24,000 habitants.

Amsterdam, 7 décembre. — **300 hommes de cavalerie belge sont entrés dans la partie de Dusseldorff située sur la rive gauche du Rhin. Toutes les relations avec la rive droite sont interdites. Tous les cafés et restaurants doivent fermer à sept heures du soir.**

La cavalerie belge est dirigée vers Clèves, et est remplacée par de l'infanterie.

Dusseldorff, ville de 360,000 habitants, sur le Rhin, à 40 kilomètres environ au nord-ouest de Cologne.

Comunïqué britannique du 7 décembre

Hier, nos troupes ont poursuivi leur avance et ont atteint vers le soir la ligne générale Rheinbach-Weilreswirst-Bercheim-Wevelinchoven.

Communiqué américain du 6 décembre

La 3e armée américaine, continuant son avance, a atteint aujourd'hui la ligne générale UEDELHOVN, DOEKWEILER, LAUBACH, BRIESCH, TODENROTH, NIEDERWOERRESBACH.

Aveu de pillage

Berne, 7 décembre. — Les soldats allemands de Bruxelles publient dans la « Freiheit » l'aveu que les troupes allemandes se sont livrées au pillage de la capitale belge avant de la quitter.

La livraison du matériel ennemi se fait mal

Paris, 7 décembre. — M. Claveille, ministre des travaux publics, vient d'achever son enquête sur l'état des voies dans les pays envahis. Les chiffres des besoins sont effrayants. Il y a 1,800 ponts à refaire, qui exigent à eux seuls quarante mille tonnes d'acier. En outre, 120 écluses ont été détruites et 5,000 kilomètres de rails au moins doivent être remplacés. Comme un mètre de rail représente 80 kilogrammes d'acier, on voit l'énorme quantité de matière première qu'il va falloir ouvrer et transporter.

Or, la main-d'œuvre manque encore et les wagons manquent toujours. La livraison de matériel allemand se fait dans des conditions de lenteur inouïe. Nous approchons du terme primitivement fixé par l'armistice, et ni les locomotives, ni les wagons d'Allemagne n'ont encore commencé à entrer en service sur les réseaux français.

L'Angleterre réclamera 200 milliards d'indemnité

Londres, 7 décembre. — Dans le discours qu'il prononcera aujourd'hui à Leeds, M. Lloyd George déclarera que l'indemnité de guerre exigée par l'Angleterre sera de 200 milliards de francs, c'est-à-dire le montant même de ce qu'elle lui a coûté.

L'affaire du Sleswig toujours en suspens

Londres, 7 décembre. — Il n'y a pas un mot de vrai dans les déclarations répétées émanant de source allemande disant que l'Allemagne a cédé la partie septentrionale du Sleswig au Danemark. Il ressort clairement des déclarations officielles danoises que le Danemark n'est pas disposé à conclure un accord séparé avec l'Allemagne relativement au Sleswig septentrional. Toute sa politique consiste à laisser à la Conférence de la paix le règlement de cette question. Un accord spécial avec l'Allemagne n'a pas été conclu et n'est pas désiré.

Graves incidents à Constantinople

Constantinople, 7 décembre. — Un matelot grec a été tué devant l'église Sainte-Sophie. A la suite de ce fait, un détachement anglo-grec a débarqué. D'autre part, dans la rue de Tchesme, une patrouille turque a attaqué un groupe de soldats et de marins français, dont deux furent tués. Les Français ont riposté en tuant un soldat et un agent de police turcs.

M. MASARYK président de l'Etat tchéco-slovaque à Paris

Paris, 7 décembre. — M. Masaryk, président de la République tchéco-slovaque, est arrivé ce matin, à neuf heures, à la gare du Nord. Une compagnie de la garde républicaine rendait les honneurs, ainsi qu'une compagnie du 21e bataillon tchéco-slovaque.

Le président fut reçu sur le quai de la gare par M. William Martin, chef du protocole, un officier de la présidence de la République, et M. Degrand, consul de France, ainsi que M. le commandant Burnod, représentant M. Clemenceau, etc.

Le président Masaryk sera reçu dans l'après-midi par le Président de la République.

La démobilisation des inscrits maritimes

Paris, 7 décembre. — M. Boulsson, commissaire aux transports maritimes et à la marine marchande, vient de prendre un certain nombre de mesures destinées à faciliter la démobilisation des inscrits maritimes. Dans ce but, il vient d'adresser aux membres des commissions administratives des bureaux paritaires de placement des gens de mer et aux préposés en chef des bureaux paritaires de placement une circulaire les priant de prendre d'urgence toutes les mesures nécessaires pour placer dans les conditions les meilleures et les plus rapides les inscrits démobilisés demandant à naviguer au commerce.

« Le gouvernement est disposé à vous apporter son entier concours, à l'effet d'organiser, si cela est nécessaire, des centres d'hébergement pour lesquels les locaux des maisons du marin déjà existantes ou d'autres locaux analogues pourraient être, semble-t-il, très judicieusement utilisés. Si la distribution d'allocations de chômage devenait utile par suite de la pléthore de marins demandant à embarquer, il y aurait lieu de m'en aviser immédiatement, afin que les mesures reconnues indispensables soient prises d'urgence. »

M. Boulsson a, en outre, soumis à l'approbation du ministre de la marine le texte du projet de deux affiches qui seront apposées dans les dépôts des équipages de la flotte et dans les divers établissements de la marine militaire, donnant aux marins pêcheurs et aux marins du commerce toutes les indications nécessaires pour trouver un emploi.

Enfin, il va demander que les maisons du marin de Marseille et de Bordeaux, servant actuellement d'hôpital, soient mises à la disposition des inscrits maritimes comme centres d'hébergement en attendant qu'ils puissent être utilisés dans les Coopératives de réparation et de peinture des bâtiments.

L'ASSEMBLÉE NATIONALE DE STRASBOURG

SOLENNELLE AFFIRMATION
des députés d'Alsace-Lorraine

Strasbourg, 5 décembre (retardée). — Cette après-midi, à l'Assemblée nationale d'Alsace-Lorraine, issue le 12 novembre du Landtag, s'est déroulée une émouvante réplique à la manifestation par laquelle, à Bordeaux, les députés d'Alsace-et-Lorraine protestèrent contre le traité qui les arrachait à la mère-patrie, et affirmèrent pour eux, leurs commettants et leurs descendants, leurs droits imprescriptibles à rester Français malgré l'abus de la force brutale.

Les tribunes sont combles. On remarque beaucoup d'officiers.

M. l'abbé Delsor, après avoir remercié ses collègues de la confiance qu'ils lui ont témoignée en le choisissant pour leur président, donne lecture du télégramme d'hommages adressé par l'Assemblée nationale au Président de la République à l'occasion de sa prochaine venue en Alsace et en Lorraine, ainsi que la réponse de M. Poincaré, affirmant qu'il « se réjouit d'aller bientôt, avec le gouvernement de la République et les membres de la représentation nationale de France, porter ses félicitations enthousiastes aux frères libérés. »

Une déclaration solennelle

M. l'abbé Delsor annonce ensuite qu'il va soumettre à l'approbation de l'Assemblée un projet de déclaration présenté par tous les groupes, et dont il lit le texte :

Les députés d'Alsace-Lorraine, issus du suffrage universel et constitués en Assemblée nationale, saluent avec joie le retour de l'Alsace et de la Lorraine à la France après une longue et cruelle séparation. Nos provinces seront fières de devoir à la mère-patrie retrouvée, avec la sauvegarde de leurs traditions, de leurs croyances et de leurs intérêts économiques qui lui a été solennellement garantie par les chefs de l'armée victorieuse, une nouvelle ère de liberté, de prospérité et de bonheur.

L'Assemblée nationale, préoccupée de ne laisser subsister ni en France, ni chez les neutres, ni chez l'ennemi le moindre doute sur les sentiments véritables des Alsaciens et des Lorrains, constate que l'agitation neutraliste était l'œuvre d'une infime minorité ou d'agents allemands, et déclare solennellement que, fidèle interprète de la volonté constante et irréductible de la population de l'Alsace et de la Lorraine, exprimée déjà en 1871 par ses représentants à l'Assemblée nationale de Bordeaux, elle considère à jamais comme inviolable et imprescriptible le droit des Alsaciens et des Lorrains de rester membres de la famille française.

L'Assemblée nationale considère comme un devoir, avant de s'ajourner, de proclamer à son tour la rentrée de l'Alsace et de la Lorraine dans le droit, le rattachement à la France indiscutable et définitif.

L'affichage

Des applaudissements enthousiastes saluent la lecture de cette Déclaration qui est adoptée à l'unanimité.

Un député lorrain, M. Barthélemy, demande l'affichage dans toutes les communes d'Alsace et de Lorraine.

Puis, l'abbé Delsor reprend la parole. Il constate que ces applaudissements montrent bien que la Déclaration traduit les vrais sentiments de l'Alsace et de la Lorraine.

« Ces applaudissements, dit-il, trouveront un écho retentissant bien au delà de cette enceinte, dans notre cher pays, dans la France entière, d'un bout de l'Europe à l'autre et jusqu'au delà des océans. Les hommes d'Etat qui revendiquent le plus énergiquement pour les peuples le droit de disposer librement de leurs destinées peuvent être satisfaits. Le référendum est fait. Il s'est accompli dans un enthousiasme indescriptible, de village en village, de cité en cité, sur les pas triomphants de nos légions victorieuses. »

Un tonnerre d'applaudissements souligne ces paroles.

« Ce scrutin, continue l'abbé Delsor, a été vraiment universel, puisque la femme alsacienne et lorraine a, elle aussi, exercé son droit de suffrage en déposant dans ce scrutin de la raison et du cœur le « oui » de ses espérances réalisées. (Vifs applaudissements.) L'Histoire dira que des centaines de pauvres femmes ont cherché la dernière pièce de leur modeste trousseau pour la teindre aux couleurs bien aimées et en pavoiser leurs chaumières. (Applaudissements frénétiques.)

» Notre Déclaration n'aura pas été inutile, affirme l'orateur. Car c'est à nous, les représentants légaux du pays à apposer le sceau officiel de notre autorité à l'acte de désannexion et d'annulation du traité fatal qui, pour le malheur du monde, consacra la primauté de la force sur le droit. »

M. l'abbé Delsor rappelle ensuite le souvenir de ceux qui furent les successeurs des protestataires de Bordeaux : les Antoine, les Dupont des Loges, les Kablé, les Simonis, les Winterer, les Jacques Preiss, etc., qui, ayant été à la peine, n'ont pas, comme les députés présents, la satisfaction d'être à l'honneur.

L'Assemblée se lève pour honorer leur mémoire. Le président met maintenant aux voix la proposition d'affichage, qui est votée à l'unanimité.

Puis M. Delsor déclare :

« Avant de nous séparer, crions ensemble : Vive la France ! Vive la République ! et invitons exceptionnellement le public des tribunes à s'associer à notre cri. »

C'est avec un enthousiasme indescriptible que la salle entière acclame la France et la République; puis l'assistance entière, debout, entonne spontanément la « Marseillaise ».

Voyage officiel en Alsace-Lorraine

Paris, 7 décembre. — C'est ce matin, on le sait, qu'a lieu le départ des parlementaires, sénateurs et députés qui ont accepté l'invitation du gouvernement à assister à Metz et à Strasbourg à la prise de possession officielle de ces deux villes par le Président de la République, assisté du président du conseil.

M. Raymond Poincaré et M. Georges Clemenceau partiront par train spécial, dans la soirée seulement. Le président du conseil sera accompagné de son chef de cabinet, M. Georges Mandel, dont c'est la première absence depuis plus d'un an qu'il occupe la fonction, et de M. René Renoult, président de la commission de l'armée de la Chambre.

Le gouvernement prépare les élections

LE VOTE DES MOBILISÉS

Paris, 6 décembre. — M. Pams, ministre de l'intérieur, a adressé aux préfets la circulaire suivante :

« Je vous invite à prendre immédiatement toutes dispositions utiles pour que la revision des listes électorales puisse commencer dans votre département dès le 1er janvier prochain et être terminée le 31 mars, conformément aux prescriptions en la matière.

» Il ne vous échappera pas que vous aurez à prendre des précautions particulières en ce qui concerne le maintien et l'inscription des mobilisés sur les listes électorales. En vertu de la législation en vigueur, les militaires doivent être inscrits sur la liste de la commune où se trouve leur domicile de recrutement.

Etant donnés le grand nombre d'électeurs que la mobilisation a appelés sous les drapeaux et les difficultés, voire même l'impossibilité pour certains d'entre eux de vérifier leur inscription sur la liste électorale, il importe que vous veilliez personnellement à ce qu'ils ne soient pas omis. Les noms des mobilisés pour chaque commune vous seront fournis, à défaut des maires, par les bureaux de recrutement, auxquels le ministre de la guerre fait adresser des instructions en ce sens.

» Les électeurs mobilisés sont présents au corps, en sursis, prisonniers ou disparus. Pour tous ces électeurs vous aurez à vous assurer à la fois du maintien sur les listes électorales de ceux qui y figuraient avant 1914 et de ceux qui, ayant atteint depuis cette époque leur vingt et unième année, ont acquis le droit de vote.

» Il va sans dire qu'en ce qui concerne plus spécialement les disparus, ils doivent être inscrits tant qu'un acte d'état civil n'aura pas établi la certitude du décès.

» Vous vous constituerez en quelque sorte et d'office pour cette catégorie d'électeurs le mandataire que chaque individu peut, conformément à la jurisprudence de la Cour de cassation, charger de surveiller et au besoin de réclamer son inscription.

» Quant aux citoyens qui depuis 1914 ont dû quitter leur département d'origine sous la menace de l'invasion et se réfugier pendant la durée de la guerre sur d'autres points du territoire, ils continuent à être inscrits sur les listes électorales de leur domicile antérieur, à moins qu'usant de la faculté qui leur est accordée par la loi, ils ne demandent à figurer sur celles de leur nouvelle résidence.

» Il en est de même des mobilisés originaires des régions envahies qui n'ont atteint l'âge du recrutement qu'après être venus résider dans votre département ou qui, bien qu'appartenant à des classes mobilisables, étaient exempts de toute obligation militaire à leur arrivée et ont été par la suite appelés sous les drapeaux.

» Je vous prie de porter immédiatement ces instructions à la connaissance des maires de votre département et de m'accuser réception de la présente circulaire.

» Le Ministre de l'intérieur,
» PAMS. »

75,000 places dans les chemins de fer

Paris, 7 décembre. — M. Claveille, ministre des travaux publics, adresse un appel à tous les hommes susceptibles d'être démobilisés, c'est-à-dire aux R. A. T., aux territoriaux, aux réservistes. Il tient à leur disposition 75,000 places qui sont indépendantes de celles réservées aux anciens employés.

Le voyage de M. Wilson

LE PRÉSIDENT SERA LE 14 A PARIS

Paris, 6 décembre. — Nous apprenons que l'arrivée en France du président Wilson est retardée, à sa demande, de vingt-quatre heures. Le président débarquera à Brest le 13 décembre et arrivera à Paris le samedi 14.

Le voyage de M. Venizelos

Paris, 6 décembre. — M. Venizelos, président du conseil de Grèce, est attendu prochainement à Paris.

Les remerciments des souverains belges

Paris, 7 décembre. — Le roi des Belges a envoyé au Président de la République le télégramme suivant :

Amiens, le 6 décembre.— Au moment de quitter le sol de la France, il me tient à cœur de vous exprimer, en mon nom et au nom de la reine, notre profonde gratitude pour l'accueil si chaleureux que le gouvernement de la République et la population parisienne nous ont fait au cours de ces deux inoubliables journées.

J'y vois de la part de la France un nouveau et précieux témoignage de sympathie auquel répondent les sentiments d'inaltérable amitié de la nation belge.

Je présente mes hommages à Mme Poincaré, et je vous prie, Monsieur le Président, de croire à mon fidèle attachement.

ALBERT.

Le Président a répondu :

Sa Majesté Albert Ier, roi des Belges, Bruxelles,

Le peuple français reste sous la profonde impression de la visite que Votre Majesté et Sa Majesté la reine ont bien voulu lui faire, et il est heureux que vous emportiez de votre séjour un agréable souvenir.

Les liens qui uniront désormais la Belgique et la France sont de ceux que rien ne peut rompre. La ville de Paris vous en a donné, par ses acclamations enthousiastes, l'assurance solennelle.

Je présente mes respects à Sa Majesté la reine, et vous prie de croire à ma fidèle amitié.

Raymond POINCARE.

Le Chili et le Pérou

DEMISSION DU CABINET PERUVIEN

Lima, 6 décembre. — Le cabinet a démissionné.

Le gouvernement a décidé de soumettre à l'arbitrage le différend Broa-Parinas. Le ministre Trudela, chargé de la légation à Washington, part immédiatement.

M. le consul du Pérou à Bordeaux a reçu un télégramme de la légation de son gouvernement disant que le consul du Chili au Callao s'est embarqué avec sa famille. Il a manifesté à la chancellerie péruvienne et aux journaux sa reconnaissance pour les égards dont il a été entouré pendant son séjour au Pérou. Contrairement à ce qui a été dit, les consuls chiliens à Chiclayo et Salaverry n'ont pas été molestés.

LA RÉVOLUTION ALLEMANDE

LE DÉSORDRE RÈGNE A BERLIN

Londres, 6 décembre. — **Les journaux publient un télégramme d'Amsterdam disant que de graves désordres ont éclaté aujourd'hui à Berlin. Il paraît que des fusillades nombreuses ont eu lieu dans les principales rues, mais les détails manquent.**

L'Assemblée allemande du 16 février

Amsterdam, 6 décembre. On mande de Berlin que la décision récente du conseil des commissaires du peuple fixant la date de l'Assemblée nationale au 16 février a été adoptée à une majorité de 5 voix.

Les sous-officiers soutiennent le gouvernement de Berlin

Bâle, 7 décembre. — La Ligue des sous-officiers de l'active, qui a été récemment fondée, avait organisé hier une manifestation devant le Reichstag pour affirmer son dévouement au nouveau gouvernement. Les manifestants ont donné à Ebert l'assurance qu'ils ne demandaient qu'à se mettre au service du nouveau régime.

Les élections bavaroises

Bâle, 6 décembre. — Le gouvernement bavarois a lancé la proclamation suivante :

« Le gouvernement de l'Etat populaire de Bavière déclare que les élections au nouveau Landtag bavarois auront lieu le 15 janvier 1919.

» Ont droit de vote tous les ressortissants bavarois, hommes et femmes, qui ont vingt ans révolus le jour des élections et sont de nationalité bavaroise.

» Sont éligibles, tous les ressortissants bavarois, hommes et femmes, âgés de vingt-cinq ans révolus. »

Eisner reste provisoirement au pouvoir

Copenhague, 6 décembre. — A la réunion du cabinet bavarois, un accord est intervenu, aux termes duquel M. Eisner conservera sa situation actuelle, mais la Convention nationale devra se réunir aussitôt que possible. M. Eisner aurait déclaré qu'il était disposé à se retirer dès la réunion de cette Convention.

Abolition des privilèges des Hohenzollerns

Londres, 6 décembre. — Selon une dépêche d'Amsterdam aux journaux, on apprend de Berlin que le gouvernement prussien a abrogé les privilèges d'immunité dont jouissaient les membres de la famille des Hohenzollerns.

La république westphalienne

La Haye, 7 décembre. — Le 5 décembre ont été jetées les bases d'une république de la Westphalie rhénane, qui serait indépendante de Berlin. Ce plan est l'œuvre du parti catholique et de son chef, herr Trimborn, ainsi que des gros industriels de la région.

La « Gazette du Peuple », organe des catholiques et des industriels rhénans, prononça un violent réquisitoire contre le gouvernement prussien actuel qui, affirma-t-il, ne peut que conduire le pays à l'anarchie.

La nouvelle république de Westphalie sera indépendante, tout en restant partie intégrante de l'empire allemand. Mais la véritable intention des catholiques westphaliens est d'arriver à l'établissement d'une monarchie constitutionnelle.

Le séparatisme dans les provinces rhénanes

Zurich, 7 décembre. — Dans les provinces rhénanes s'organise un mouvement séparatiste tendant à constituer une république rhénane indépendante de la Prusse.

On a des raisons de croire que cette séparation d'avec la Prusse pourrait bien n'être qu'une première étape vers une séparation d'avec l'Allemagne.

Ce mouvement est favorisé par toute la bourgeoisie et la plupart des intellectuels de la province rhénane. Les auteurs de ce mouvement ne cachent pas leur antipathie pour la Bavière et leur sympathie pour l'Entente.

Les Bavarois originaires du Palatinat résidant à Munich protestent contre cette propagande de trahison et s'organisent en vue de la déjouer.

L'Allemagne alimente l'Autriche

Bâle, 5 décembre. — Une dépêche de Vienne dit qu'à l'Assemblée nationale, le secrétaire d'Etat de l'alimentation, Loewenfeld, a annoncé que l'Allemagne avait livré à l'Autriche, ces derniers temps, plus de 10,000 tonnes de farine.

LE KRONPRINZ s'est laissé interviewer

Il avoue la défaite, mais cherche à atténuer sa responsabilité

Oosterland, 7 décembre. — « Nous sommes battus et écrasés. Mon père est un homme anéanti. Cela n'est-il pas une punition suffisante ? »

Ainsi s'exprima l'ex-kronprinz, interviewé par un confrère anglais.

« Mes meilleurs amis sont des Anglais, continua-t-il, et maintenant vous exigez que nous soyons livrés, mon père et moi-même. Il est de tradition en Angleterre de traiter les vaincus avec justice, mais les clauses de l'armistice ne sont pas justes : elles sont écrasantes. Toutefois, si nous devons partir de la Hollande, je préférerais être interné en Angleterre. »

Discutant les origines de la guerre, le kronprinz dit :

« Je disais au kaiser que l'Angleterre serait contre nous. Il ne l'a jamais cru. Quant à moi, j'étais sûr que l'Angleterre se battrait, et je l'ai répété maintes fois.

» On a prétendu que je me livrais à des orgies sanguinaires. Ce n'est pas vrai, et je n'ai aucune responsabilité dans la guerre. J'ai même combattu de toutes mes forces les raids aériens sur Londres. » (« Sic. »)

A propos de son prétendu acte d'abdication, le kronprinz déclare : « Je n'ai renoncé à rien, et je n'ai rien signé. »

Revenant aux origines de la guerre, il dit :

« L'Autriche crut que l'heure était favorable pour écraser la Serbie, et comme celle-ci était appuyée par la Russie, la guerre était probable. Cependant, elle aurait pu être évitée par la diplomatie. La diplomatie allemande a commis des erreurs grossières et criminelles. Je n'ai pris aucune part aux décisions dont les résultats furent le torpillage du « Lusitania », les raids aériens sur les villes ouvertes, les déportations d'hommes et de femmes et le gros canon tirant sur Paris. Toutes ces choses, je les considérais comme étant sans valeur militaire. Quelques-unes furent simplement soltes, et j'ai, autant que je l'ai pu, essayé de les arrêter. » (« Sic. »)

Le kronprinz déclare qu'il n'avait aucun pouvoir au G. Q. G., où Ludendorff était l'autocrate.

Parlant des opérations à Verdun, le kronprinz dit :

« A deux reprises on me demanda d'attaquer, et comme je croyais le projet voué à un échec, je refusai. Un autre plan fut élaboré, et je l'acceptai sous certaines conditions, mais les conditions convenues ne furent pas remplies. Si elles l'avaient été, Verdun tombait trois jours plus tard, et tout l'est de la France avec la ville. »

Le kronprinz exprima son admiration pour le « vieux Joffre », et avoua que la marine anglaise avait joué un grand rôle en empêchant l'arrivée des vivres en Allemagne.

« Je hais la paresse; je ne veux pas rester inactif. Je n'ai renoncé à aucun de mes droits, ajoute-t-il. Si une bonne république est établie en Allemagne comme en Amérique et en France, j'y retournerai en simple citoyen. »

La vie de Guillaume II à Amerongen

Amsterdam, 6 décembre. — Voici quelques renseignements inédits sur l'existence que mène l'ex-kaiser au château d'Amerongen :

Guillaume se lève le matin vers neuf heures. Il passe une heure à parcourir les journaux et à lire son courrier, qui est assez volumineux.

C'est une auto qui, chaque matin, apporte de La Haye les lettres qui lui sont destinées. Elles émanent en général d'officiers allemands qui lui offrent leur concours et de financiers qui lui exposent des combinaisons multiples. Peu de lettres proviennent de l'Allemagne même, car une censure très sévère est exercée par le gouvernement actuel de Berlin sur tous les plis à destination de la Hollande.

A dix heures, l'ex-kaiser fait une courte promenade dans le parc. Il est accompagné de son ancien secrétaire, M. de Valentini, qui avait du démissionner l'année dernière sous la pression du Reichstag, et qui est venu rejoindre son ancien maître dans le malheur.

Guillaume ne s'adonne pas, comme Nicolas II ou Gladstone, à des travaux de jardinage. Il parle beaucoup en déambulant par les allées du parc, et se lance surtout dans le développement de sujets littéraires et philosophiques, évitant d'aborder les questions de politique actuelle.

A midi, déjeuner assez léger. A deux heures, l'ancien empereur fait la sieste. C'est une habitude qu'il a contractée fort jeune et dont il ne saurait s'affranchir.

Un détail curieux : il se déshabille complètement comme pour passer une longue nuit.

A quatre heures, réveil. Il y a des journalistes à recevoir et à éconduire, car Guillaume ne veut faire aucune déclaration; des ordres à donner au personnel, composé de trente personnes, qui vit au château. Le dîner copieux est à sept heures.

A neuf heures, l'ex-kaiser regagne ses appartements. Il travaille jusqu'à onze heures parfois minuit. On sait qu'il s'occupe actuellement de rédiger ses mémoires dans lesquels il s'efforcerait de justifier sa conduite et surtout de se laver de l'épouvantable reproche d'avoir déclanché la guerre.

L'ex-kaiser est sombre. Dans ses conversations il aime à affirmer son profond dégoût du pouvoir, et se déclare volontiers résolu à décliner toutes les offres de restauration personnelle qui pourront lui être faites.

Une chose l'a plus douloureusement atteint : la trahison de sa flotte, qu'il chérissait, dit-il par-dessus tout, et qui a été la première à proclamer la révolution et à exiger l'abdication impériale.

Le jour où les premières unités navales ont quitté Wilhelmshafen pour se rendre à l'escadre anglaise, il a pleuré à plusieurs reprises.

Guillaume évite de se mettre en uniforme. Son costume combine ingénieusement les modes sportive et militaire. C'est un vêtement gris à ceinture de même couleur, une sorte de vêtement de chasse. Dans le parc, l'ancien empereur se couvre d'une longue cape également grise.

L'ex-kaiser se montre très inquiet sur la décision que prendra le gouvernement hollandais. Dans son entourage, on lui attribue, s'il voyait que les choses vont mal pour lui, l'intention d'aller se livrer à l'ambassade des Etats-Unis à La Haye, et à se mettre ainsi sous la protection de la justice américaine.

Ce projet rencontre assez de créance parce qu'il évoque le geste de Napoléon allant à bord du « Bellérophon » demander asile à son ennemie séculaire, la Grande-Bretagne. Mais on fait également observer que, placé sous la garde des autorités néerlandaises au château d'Amerongen, Guillaume n'a ni l'autorisation ni le moyen de se déplacer librement.

L'ex-kaiser croit à une épreuve momentanée

La Haye, 5 décembre. — L'ex-kaiser refuse d'accorder aux événements qui l'ont contraint à abdiquer une signification et une portée politiques. Il se considère toujours comme souverain par la grâce de Dieu et ne veut voir dans le sort qui l'accable qu'une manifestation de la providence, qui le soumet pour des raisons inconnues à une épreuve momentanée. Il est convaincu qu'il sortira de cette épreuve plus fort encore.

D'autre part, il est certain que la question de sa fortune personnelle, qui a été confisquée, le préoccupe. L'ex-kaiser se refuse obstinément à faire intervenir cette confiscation dans les questions de politique générale, c'est-à-dire qu'il réserve d'une part tous ses droits de simple particulier, revendiquant ses biens, et d'autre part qu'il considère son droit divin de souverain comme intangible et au-dessus de toutes les considérations politiques.

Berlin laissera extrader le kaiser

Zurich, 7 décembre. — Le gouvernement allemand a décidé le 5, au cours d'un conseil de cabinet qui dura plusieurs heures, de ne faire aucune opposition à la demande éventuelle des alliés exigeant que le kaiser et le kronprinz soient déférés devant une Haute-Cour interalliée pour y répondre des accusations formulées contre eux. Le gouvernement allemand a déjà fait connaître son point de vue à celui de La Haye.

Le kaiser sera puni, déclare Lloyd George

Londres, 7 décembre. — M. Lloyd George publie un exposé détaillé de sa politique, dans lequel, après avoir rendu aux soldats, aux marins et aux aviateurs un chaleureux hommage, il écrit :

« Il faut que le kaiser soit poursuivi devant un tribunal. La guerre fut un crime. Qui en doute ? Ce fut un crime terrible, un crime effroyable par la manière dont elle fut machinée, par son manque absolu et voulu de toute considération morale, par la façon dont elle fut provoquée. Elle fut également un crime par ses procédés, par l'invasion d'un petit Etat sans défense, par les traitements pervers, on ne peut plus empreints de brutalité, infligés à ce petit Etat. Qu'on se rappelle le traité relatif à sa neutralité, considéré comme un chiffon de papier. Bien certainement la guerre fut un crime. Un crime qui plongea des milliers de familles dans la désolation. »

Il n'y aurait, selon M. Lloyd George, ni justice divine ni justice humaine si de pareils attentats contre l'humanité restaient impunis. De même devront être châtiés les coupables d'assassinat en pleine mer et de mauvais traitements infligés aux prisonniers. Le gouvernement britannique usera à la Conférence de la paix de toute son influence pour obtenir que justice soit faite.

UN ATTENTAT
contre le président de la république portugaise

Lisbonne, 7 décembre. — *Un individu a tiré un coup de pistolet contre le président de la République, qui, heureusement, n'a pas été atteint. L'agresseur a été arrêté.*

Collision de trains

Châteauroux, 7 décembre. — Par suite du brouillard, un télescopage s'est produit hier matin, à 15 kilomètres de Châteauroux, entre deux trains de permissionnaires allant dans la même direction.

Il y a de nombreux morts et beaucoup de blessés.

Ce que disent les Journaux

Paris, 7 décembre.

MAIS CE N'EST PAS LA PAIX !

Le citoyen s'est trop facilement habitué à considérer que l'armistice c'était la paix et on n'a rien fait pour

LES SOUVERAINS BELGES A PARIS

Au ministère des affaires étrangères
A l'Hôtel-de-Ville -:- Départ de la famille royale

La journée de vendredi

Déjeuner aux affaires étrangères

Les souverains belges ont assisté à un déjeuner donné en leur honneur au ministère des affaires étrangères. Le roi et le président, qui étaient au centre de la table, avaient la reine et Mme Poincaré à côté d'eux. Mme Pichon était en face du roi; le duc de Brabant, en face du président de la République. M. Pichon était à la gauche de la reine. Le président du Sénat était à la gauche de Mme Poincaré, et le président de la Chambre, à la droite de Mme Pichon. Mme Sharp était à la gauche du duc de Brabant.

Venaient ensuite les ambassadeurs des Etats-Unis, du Japon, d'Italie, d'Angleterre, d'Espagne; les ministres et sous-secrétaires d'Etat et leurs femmes; la comtesse d'Oultremont, dame d'honneur de la reine; le ministre de Belgique, le grand-chancelier de la Légion d'honneur, le ministre de France en Belgique et Mme Defrance, les anciens ministres de France en Belgique, le président du Conseil municipal de Paris, etc., etc.

Réception à l'Hôtel-de-Ville

Avec le même cérémonial que pour le roi d'Angleterre, les souverains belges ont été reçus cette après-midi à l'Hôtel-de-Ville. Sur tout le parcours du ministère des affaires étrangères à l'Hôtel-de-Ville, une foule énorme que maintenaient avec peine les troupes formant la haie a vivement acclamé le roi Albert et la reine des Belges.

A leur arrivée, les souverains qu'accompagnaient le président de la République, ont été reçus par MM. Mithouard, président du Conseil municipal; Peuch, président du Conseil général de la Seine; Autrand, préfet de la Seine; Raux, préfet de police, et les membres du bureau du Conseil municipal.

LES DISCOURS

Après les présentations d'usage et pendant que la musique du 23e territorial jouait la « Brabançonne » et la « Marseillaise », le cortège s'est rendu au salon d'hiver où ont été prononcés les discours.

M. Mithouard a pris le premier la parole. Il a souhaité la bienvenue aux souverains au nom de la ville de Paris, rappelé la belle attitude du roi devant l'ultimatum insolent de l'Allemagne, les souffrances endurées pendant quatre ans par la Belgique et par ses souverains qui ont donné là un haut exemple de bravoure et de fermeté.

« C'est le privilège des grandes âmes, a-t-il dit, qui font le bien avec cette noble simplicité que tous ceux qui souffrent se sentent par la même admis dans leur amitié, et cette familiarité touchante est le plus sincère des hommages. »

M. Autrand, préfet de la Seine, a parlé ensuite. Il a terminé par ces mots :

« Nous apprendrons à nos enfants à chérir les noms immortels du roi Albert et de la reine Elisabeth; nous leur lèguerons pieusement le souvenir des sacrifices infinis que la Belgique a faits au respect de la foi jurée, des maux effroyables qu'elle a soufferts, martyre volontaire pour maintenir le droit et l'honneur. »

Le roi a remercié au nom de la reine et au sien. Après avoir rappelé l'accueil chaleureux qui lui avait été fait à l'Hôtel-de-Ville en 1910 :

« Je suis heureux, a-t-il ajouté, de pouvoir aujourd'hui, après avoir confondu nos souffrances, vous apporter le salut des villes belges délivrées et vous offrir les vœux que la Belgique tout entière forme pour la grandeur, le bonheur et la prospérité de la ville de Paris. »

Puis le cortège s'est reformé et les souverains ont été conduits devant une table où ils ont signé le Livre d'Or, et le président du Conseil municipal leur a présenté le cadeau qui leur est offert au nom de la ville de Paris.

Puis, M. Adrien Mithouard a porté aux souverains, à la famille royale et à la noble Belgique, terre de liberté, de générosité et d'honneur, un toast, auquel le roi a répondu.

Les souverains, très acclamés par la foule, ont ensuite paru à l'une des fenêtres du palais municipal.

Avec le même cérémonial qu'à l'arrivée, ils ont pris congé de la municipalité.

Le départ des souverains

Paris, 6 décembre. — Le roi Albert, la reine Elisabeth et le duc de Brabant ont quitté Paris à 19 heures 30, par la gare des Invalides, se rendant à Bruges. A 19 heures 15, le président de la République et Mme Poincaré arrivent au ministère des affaires étrangères. Ils en sortent peu après, accompagnant la famille royale. Aussitôt de la foule massée aux abords s'élève une longue et formidable ovation, tandis que le cortège officiel, dans lequel on remarque, MM. Clemenceau, Pichon, Leygues, les généraux Mordacq et Duparge et lord Derby, traverse la chaussée recouverte d'un tapis rouge.

Devant la gare, dont le vélum est décoré de plantes vertes et de crépines d'or, le roi, la reine et le prince héritier sont reçus par M. Noblemaire, directeur de la Compagnie des Wagons-Lits; MM. Le Grain, directeur des Chemins de fer de l'Etat, et Tony Reymond, secrétaire général, qui remettent à la reine une superbe corbeille de lilas blanc.

Un détachement du 237e régiment territorial d'infanterie, avec son drapeau et sa musique, rend les honneurs. La musique joue la « Brabançonne », puis la « Marseillaise ». Le roi s'entretient avec M. Poincaré et M. Clemenceau, puis il se dirige vers le train royal.

Passant près du drapeau, le roi Albert et le prince héritier saluent militairement, tandis que la reine s'incline. Ils serrent la main de MM. Poincaré, Clemenceau et des personnalités qui les entourent.

La famille royale prend place dans le wagon-salon et le train s'ébranle pendant que, debout à la portière, les souverains envoient un dernier geste amical aux assistants qui les saluent une dernière fois.

L'ARMISTICE

Les troupes britanniques en marche vers Cologne et le Rhin

Communiqué britannique du 6 décembre après-midi

Hier, nos troupes ont continué leur marche vers Cologne et le Rhin. Dans la soirée, elles avaient atteint la ligne générale Blankenheim, à l'est de la Schleiden, et Erft, au sud de Grevenbroich.

Les Alsaciens-Lorrains prisonniers en France

Paris, 6 décembre. — Les Alsaciens-Lorrains qui étaient prisonniers en France sont renvoyés dans leur pays. Les premiers départs ont eu lieu hier.

Le général Mangin a repris le commandement de son armée

Saint-Avold, 6 décembre. — Le général Mangin, complètement rétabli des suites de l'accident qui, si malencontreusement, l'empêcha de participer le 19 novembre à l'entrée solennelle des troupes françaises dans Metz, a repris sa place à la tête de son armée qui occupe la Lorraine. Il s'apprête à pénétrer d'ici quelques jours dans Mayence, d'où il organisera la tête de pont prévue par l'armistice dans un rayon de trente kilomètres autour de cette ville, sur la rive droite du Rhin.

L'Angleterre conservera les colonies allemandes

Londres, 6 décembre. — Parlant à Westminster, M. Long, ministre des colonies, a déclaré que les indigènes des colonies allemandes conquises désireraient vivement demeurer sous la souveraineté britannique :

« Nos représentants à la Conférence de la paix, a-t-il ajouté, tiendront la main à ce qu'on fasse pleinement valoir le bien fondé de la thèse d'après laquelle la Grande-Bretagne doit conserver les colonies allemandes. Ce serait commettre une injustice criante envers nos grandes colonies autonomes que de leur dire que ces colonies allemandes, conquises pour une large part avec leur sang et par leur courage, devraient passer sous une autre souveraineté que celle de l'empire britannique, dont les dominions font partie. »

LA POLOGNE

devra être représentée à la conférence de la paix

Londres, 6 décembre. — M. Balfour a informé le comte Sobanski, représentant le comité de la nation polonaise à Londres, que le gouvernement britannique estime que la Pologne devrait être représentée à la Conférence de la paix lorsque les questions intéressant la Pologne y seront discutées.

Les ministres hollandais contre l'Entente

Londres, 6 décembre. — L'Agence Reuter apprend que le gouvernement de Pékin a adressé au gouvernement des Pays-Bas une note demandant le rappel du ministre du commerce de Hollande à Pékin. Des difficultés se sont également produites entre le gouvernement du Siam et le représentant des Pays-Bas à Bangkok.

Une autre dépêche annonce que M. Nieuwenhuis, ministre hollandais à Bangkok, est accusé de s'être employé activement à semer la discorde entre les puissances alliées et les neutres. On dit que le ministre hollandais à Pékin s'est également distingué par ses efforts contre les alliés et en faveur des Allemands, depuis qu'il a été chargé des intérêts des Allemands le 14 mars 1914. Il s'est attaché à démontrer aux Chinois que l'Allemagne était invincible et a empêché par des menaces le gouvernement chinois d'interner les Allemands et de liquider leurs banques.

A LA CHAMBRE

Paris port de mer

Paris, 6 décembre. — Au début de la séance, M. Lebocuq, député de Paris, pose au ministre des travaux publics une question sur les mesures que compte prendre son administration pour réaliser au plus tôt les travaux du port de Paris. L'orateur rappelle le vote récent du Conseil municipal de Paris, et l'urgence qu'il y a d'entreprendre les travaux.

M. Cels, sous-secrétaire d'Etat aux travaux publics :

La guerre a montré la nécessité de développer les communications maritimes intérieures. Pour le port de Paris, une commission d'études a été nommée par le préfet de la Seine; elle fera le nécessaire pour faciliter la réussite du projet. (Très bien.)

L'état de guerre a empêché la continuation des travaux d'approfondissement de la Seine. La réalisation d'un tirant d'eau de 4 m. 50 sera poursuivie dès que possible et permettra l'arrivée à Paris des chalands de 2,400 tonnes.

On adopte une modification à la loi de 1910 sur la répression des fraudes, puis on reprend la discussion du projet relatif aux concessions de mines.

On adopte les divers paragraphes de l'article 2, concernant le retour des terrains à l'Etat en fin de concession, les conditions de déchéance ou de renoncement à la concession.

La suite de la discussion est renvoyée à jeudi matin.

La séance est levée.

Prochaine séance mercredi après-midi, pour la discussion de la loi sur les pensions.

A propos de la démobilisation

Paris, 6 décembre. — On annonçait ce matin que la démobilisation, exception faite pour la réserve de l'active, serait achevée avant la fin d'avril. Nous croyons savoir que cette nouvelle est prématurée, sinon inexacte.

En Allemagne

Cologne acclame le projet d'une République rhénane

Berne, 6 décembre. — D'après un télégramme de Cologne du 5 décembre, l'idée d'une république rhénane dans le cadre l'Etat allemand a été acclamée au cours d'une grande réunion publique organisée à Cologne par le parti du centre de cette ville.

LA VIE AGRICOLE

Les hybrides de vignes producteurs directs

La question des hybrides producteurs directs n'a cessé de diviser les viticulteurs. Elle est de celles qui soulèvent des discussions passionnées. Les uns sont partisans de conserver les greffons français à tout prix et sont décidés à surmonter pour cela toutes les difficultés; d'autres voient dans les producteurs directs le moyen le plus économique de parer aux maladies parasitaires, se désintéressant de la qualité des vins, ou allant jusqu'à affirmer que certains de ces producteurs donnent des vins de qualité égale à celle de bien des vignes françaises.

Il n'y a pas entre ces extrêmes une vérité moyenne, mais plutôt des solutions particulières adaptées à chacun des cas multiples de la viticulture. En attendant non pas un accord entre ces opinions, mais des diverses mises au point, bien des praticiens se risquent, expérimentent avec prudence ou se lancent aventureusement. Je ne veux pas faire de prédiction sur l'avenir des productions directes; je me place dans des conditions présentes, naturelles et économiques de la viticulture. S'il est vrai, d'une part, que bien des praticiens, dans certaines conditions, aient réalisé plus de profit avec des producteurs directs, il y a, d'autre part, des milliers de situations où ce serait folie de renoncer à la vigne française.

Par la variété et la supériorité de ses vins, la France est hors de pair, tandis qu'elle serait facilement concurrencée si elle ne produisait que des vins communs. Il y aura toujours des acheteurs pour les vins de qualité, si l'on se donne la peine de protéger les marques en France et à l'étranger, de les faire connaître et de développer le goût du consommateur.

La question de qualité des produits n'est d'ailleurs pas la seule à envisager. Un hybride producteur direct n'est pas un cépage qui, donnant un vin de qualité inférieure, aura à part cela toutes les vertus : résistance au phylloxéra, immunité à l'égard des maladies et des insectes, production abondante et régulière. La perfection, dit-on, n'est pas de ce monde; il ne faut pas la demander au monde des hybrides.

Leur nombre immense, qui fait le plus grand honneur à la science et à la persévérance de leurs créateurs, témoigne d'une sélection en train de se faire et non d'une sélection achevée, où le viticulteur puisse trouver toute sécurité. Comment se décidera-t-il dans ce grand nombre de cépages où aucun n'est sans reproche? Lequel va offrir la médiocrité dorée? Beaucoup ne résistent pas au phylloxéra et ont besoin d'être greffés; d'autres n'ont pas une résistance complète à l'égard des maladies; d'autres n'ont qu'une production insuffisante; un certain nombre n'ont pas la durée des vignes françaises greffées.

Les viticulteurs qui veulent planter les producteurs directs doivent donc connaître avec soin les propriétés des cépages qu'ils vont introduire dans leur vignoble. Il vient de paraître sur ce sujet un excellent ouvrage, que je recommande à tous ceux qu'intéresse cette question : « Les hybrides producteurs directs », par MM. Rouart et Rives. Les auteurs ont étudié le sujet complètement, à la fois au point de vue scientifique et pratique. Tous les hybrides présentant quelque mérite ont été étudiés pendant de longues années dans leur collection personnelle et dans de nombreuses cultures. Leur ouvrage contient des chapitres très fouillés sur la conduite des hybrides, leur taille, la qualité de leur vin, ainsi qu'un classement des cépages selon leur précocité.

En parlant de cet ouvrage, il faut que je présente aux lecteurs l'excellente collection à laquelle il appartient : « La nouvelle bibliothèque du cultivateur », publiée par la librairie agricole de la Maison Rustique, à Paris, sous la direction de M. Henry Sagnier, un des auteurs qui ont le plus fait pour la diffusion de la science agronomique et à qui aucune question agricole n'est étrangère. Les ouvrages de cette collection sont dus aux meilleurs auteurs; le prix en est modique (2 fr.) malgré la perfection et l'élégance du tirage. Ils sont destinés à rendre de grands services à un moment où tout ce qui touche à l'agriculture prend un intérêt si pressant.

J.CAPUS

Le Carnet de la Femme

The Lady's book

Quelqu'un a écrit récemment que le sourire jouait un rôle important dans la vie, et que l'on ne pouvait savoir la quantité de gens qui avaient manqué une affaire, un mariage, des débuts au théâtre, etc., pour n'avoir pas souri... comme il fallait. L'amusant dans cette tirade, c'est que l'auteur en arrive à rappeler que le sourire résultant d'une contraction de certains muscles de la face, il n'y a qu'à provoquer le fonctionnement de tels outils, pour sourire de telle ou telle façon. Et... il propose par injections ou sous forme de pastilles ou de dragées, des sourires de toutes sortes — sourires ingénus pour jeunes filles, vieilles filles ou actrices, sourires moitié figue moitié raisin pour diplomates, sourires de gratitude, etc., etc. Je ne vise nulle réclame, je ne vous donnerai donc aucune adresse : j'ai noté — parce que bizarre — la note ci-dessus en concluant, à part moi, qu'il ne faudrait pas — si on suivait le système — se tromper de boîtes ! ! Voyez-vous qu'en s'imaginant absorber un sourire d'amoureux, on avale un sourire de reconnaissance de dame quêteuse, ou un sourire de belle-mère !... Mon avis personnel, c'est que pour sourire et rire agréablement, il faut être *naturel* et *avoir une denture saine et soignée* — ce qui sera facile en employant *le Dentifrice Le Cressol, — en vente partout sous ses quatre formes : pâte, poudre, liquide, savon.*

Pour redonner aux cheveux, *sans les mouiller*, leur nuance naturelle, je ne vois que *La Poudre Capillus*, de la *Parfumerie Ninon 31, rue du Quatre-Septembre, Paris.*

Joindre à la première commande, une mèche de cheveux.

La Lotion N° 23 de la Faculté de Beauté de Bordeaux, 3, rue Huguerie, — 30, Allées de Tourny, convient aux peaux sèches. Elle assouplit et donne de l'éclat : 6 et 10 fr. le flacon. *La Lotion Tonique N° 13* est pour les peaux grasses qu'elle nettoie et stimule. *Les Crèmes N° 25 et N° 13 se passent après la* lotion.

Comme cadeaux pratiques à offrir ou à vous faire offrir pour la Noël, demandez une belle fourrure et voyez de suite les choix ravissants et les modèles inédits *du Maître Fourreur Zabka, 27, rue Margaux, Bordeaux.* Grandes élégantes et acheteuses forcées de compter trouveront l'idéal de leurs rêves en cette maison.

ROLANDE.

La Poudre de Riz : La Fleur de Pêche, existe en six nuances — blanche, rosée, naturelle, bise, mauve, ocre. Réclamez-en une boîte : *Parfumerie Exotique, 26, rue du Quatre-Septembre, Paris.*

R.

Charentaise. — L'eau dont vous parlez n'a rien de commun avec le lait. *Achetez l'Almanach illustré de la Petite Gironde, 75 cent.* Vous m'y retrouverez. Merci de votre sympathie.

Citations à l'Ordre

— Est cité à l'ordre de la brigade, Leydet (Charles-André), agent de liaison, 8e groupe du 103e d'artillerie lourde : Soldat modèle; a rendu de très grands services; très fatigué, a continué à assurer les missions de liaison demandées. Déjà blessé dans l'infanterie du 206e; au front depuis février 1915. »

Ce brave est le frère du lieutenant H.-C. Leydet, vice-président et directeur des cours de préparation militaire à la Société la Ligue Girondine de préparation militaire et d'éducation physique de Bordeaux.

— M. Raoul Lafon, ancien élève du lycée de Bordeaux, et dont la famille demeure au château La Tour Saint-Bonnet, Saint-Christoly de Médoc, a été l'objet des deux citations suivantes :

A l'ordre de l'armée : « Aspirant Raoul Lafon, 2e groupe du 58e R. A. C. Etant en reconnaissance d'observatoire en première ligne et ne trouvant aucun poste d'observation, n'a pas hésité à se porter jusqu'à un petit accident de terrain situé entre les lignes, y est monté dans un abri et n'en est parti qu'après avoir essuyé le feu persistant des mitrailleuses ennemies. »

A l'ordre du régiment : « Le sous-lieutenant Raoul Lafon, jeune officier plein d'allant, d'un courage à toute épreuve; s'est dépensé sans compter dans les journées des 2, 3 et 4 octobre 1915 dans la recherche des observations. S'étant déjà fait remarquer par son audace, n'hésitant pas pour voir à se porter en avant des premières lignes. »

— Est cité à l'ordre de la ...e armée, Jacques Maurel, brigadier à la 6e batterie du 15e R. A. C. : « Détaché par son groupe auprès du 9e régiment de tirailleurs, le 18 juillet 1918, est parti à l'attaque des lignes ennemies avec la première vague d'assaut. Dans la soirée, suppléant aux coureurs, a traversé une zone balayée par les mitrailleuses afin d'obtenir les tirs demandés. Le 19, a continué l'attaque avec son bataillon, malgré les lourdes pertes subies par celui-ci. Modèle de bravoure, de dévouement et de sang-froid. Deuxième citation. »

Jacques Maurel est le fils de M. Lucien Maurel, de la maison Maurel et H. Prom.

— Est cité à l'ordre du régiment, le maréchal des logis Henri Soubiran, du 18e régiment d'artillerie, 8e batterie : « Très bon sous-officier. A assuré pendant plusieurs mois la liaison avec l'infanterie, faisant preuve de réelles qualités de courage et de dévouement, comme chef de pièce, a montré la même énergie et le même sang-froid dans des circonstances difficiles. A été gravement intoxiqué par les gaz, le 12 mars 1918. »

M. Henri Soubiran est le fils de M. Charles Soubiran, industriel, 14, cours d'Aquitaine, à Bordeaux.

Les pupilles de la colonie Saint-Louis aux armées

Est cité à l'ordre de la brigade, le soldat Pierre Chalifour, du 108e d'infanterie, 7e compagnie : « Fusilier marin d'un grand courage; le 15 juin, pendant l'attaque autrichienne, a contribué à conserver en entier, grâce à ses tirs de F. M., un saillant très menacé. Le soir, s'est offert comme volontaire pour attaquer les Autrichiens et les chasser d'un élément de tranchée où ils avaient réussi à installer une mitrailleuse. A contribué à la prise de 10 prisonniers, dont un officier, et d'une mitrailleuse. »

— Est cité à l'ordre de l'armée le brigadier Georges Lépine, sous-chef de char au 37e groupe d'artillerie d'assaut : « Pendant tout le combat, a été un exemple de bravoure et d'audace, communiquant les ordres de son commandant de batterie de char en char sous le feu intense des mitrailleuses ennemies. »

— Est cité à l'ordre du corps d'armée, le militaire René-François Huet, soldat au 126e de ligne, 10e compagnie : « Soldat très brave; en plein jour, a été volontaire pour une patrouille, et après une attaque à la grenade, a ramené dans nos lignes une dizaine de prisonniers, dont deux officiers. »

— Est cité à l'ordre du régiment, le sous-officier Léon Wurtz, classe 1898 : « Sergent chef de musique au 339e de ligne, très dévoué, auxiliaire précieux; a dirigé avec calme et sang-froid les équipes de brancardiers sous de violents bombardements lors des attaques des 17 et 18 octobre 1918. »

BORDEAUX

1

Il y a un an

8 DECEMBRE 1917

En Italie, la bataille se poursuit, acharnée, sur le plateau d'Asiago. Nos alliés ont dû abandonner le mont Sisemol.

L'Equateur rompt ses relations diplomatiques avec l'Allemagne.

Révolution en Portugal. Les troupes gouvernementales ont été battues. Le ministère est renversé, le Parlement est dissous.

Modification à la Constitution monégasque. Le Conseil national est reconstitué comme organe législatif.

Conseil Municipal de Bordeaux

Séance du vendredi 6 décembre 1918

La séance est ouverte à 5 heures 30, sous la présidence de M. Charles Gruet, maire.

LE COMPTE D'ORDRE DU MAIRE

Au cours de cette séance, consacrée à la continuation de l'étude du projet de budget de la ville de Bordeaux pour 1919, a été examiné le compte d'ordre et d'administration du maire pour l'exercice écoulé. En conformité de la loi, durant la présentation du rapport sur sa gestion, qui s'est déroulée sous la présidence de M. Gambade, désigné par ses collègues pour ces fonctions, M. Charles Gruet a pris place parmi les conseillers.

En prenant place au fauteuil de la présidence, M. Gambade a remercié le Conseil du témoignage de sympathie et d'estime qu'il venait de lui donner et, en termes émus, il a évoqué le souvenir de M. Bourbouley auquel, dans les mêmes circonstances, les membres de l'Assemblée communale avaient, les années précédentes, confié la mission de remplacer le maire pendant l'examen de sa gestion.

Le rapport est présenté par M. Saint-Germain, qui clôt son intéressant et consciencieux travail en rendant un « hommage respectueux et reconnaissant au vaillant et toujours infatigable maire ».

« A lui, dit-il, vont tous nos remerciements, qu'ils partent de le droite ou de l'extrême gauche. Ils sont, je m'en porte garant, des plus sincères et des plus librement exprimés... Qu'il les accueille donc sans arrière-pensée; c'est là le témoignage bien modeste que peut lui donner, presque au moment de sa séparation, l'Assemblée élue sur le programme de la représentation proportionnelle et composée d'hommes qui ont placé au-dessus des partis la bonne administration de la cité bordelaise. » (Applaudissements.)

Pendant le vote sur le rapport de M. Saint-Germain — rapport dont les conclusions, favorables à l'approbation des comptes du maire, sont adoptées à l'unanimité, — M. Charles Gruet se retire.

Lorsqu'il rentre dans la salle pour reprendre sa place à la présidence du Conseil, M. Gambade lui annonce le vote de l'Assemblée et lui adresse, en son nom et au nom de ses collègues, d'affectueuses et chaleureuses félicitations. « L'ardeur juvénile, le dévouement dont il n'a cessé de faire preuve depuis cinq ans auront leur récompense dans le grand honneur d'avoir été le maire de Bordeaux durant la grande guerre. »

Une réelle émotion étreint le maire lorsque, remerciant à son tour le Conseil de son vote, il passe rapidement en revue les travaux de l'Assemblée communale au cours des dernières années, et rappelle les difficultés de diverses natures qu'a rencontrées l'administration municipale, notamment en 1917 et 1918, tant en raison du ravitaillement de la population en denrées de diverses sortes et en charbon, que de la cherté de la vie.

Il ajoute que l'épidémie qui vient de sévir sur la ville a encore accru les soucis de la municipalité. Cette épidémie et divers événements ont révélé les défectuosités et l'insuffisance de certains services. L'administration procède à leur réorganisation afin d'éviter le renouvellement de faits qu'elle a été la première à déplorer.

M. Charles Gruet termine en faisant une fois de plus appel à l'union de tous ses collègues pour la défense des intérêts de la ville.

LE BUDGET

La police municipale

Le Conseil a alors repris l'étude du budget. Nous nous bornerons à mentionner une motion de M. Gambade signalant l'urgence de relever le traitement des agents de la police municipale, et la déclaration du maire que l'administration se préoccupe activement d'améliorer la situation de ce personnel, si digne d'intérêt.

La séance est levée à sept heures dix.

Ravitaillement civil

Vente de carottes et d'oignons par la municipalité.

Dimanche 8 courant, la municipalité fera vendre des carottes et des oignons sur les marchés ci-après : Capucins, Grand-Marché, marché des Grands-Hommes, marché de Lerme et marché des Chartrons.

Les prix et les heures de vente ne sont pas modifiés.

Pommes de terre.

Lundi 9 courant, à partir de treize heures quarante-cinq, la municipalité fera vendre des pommes de terre sur le marché de la place Amédée-Larrieu, au prix de 0 fr. 60 le kilo et à raison de 3 kilos par ménage.

Il ne sera pas rendu de monnaie.

Réglementation de la vente des huiles d'olives

La préfecture de la Gironde nous communique l'avis suivant :

« Par télégramme du 3 décembre courant, M. le Ministre de l'agriculture et du ravitaillement a décidé de proroger du 1er au 15 décembre 1918 la date d'application du décret du 29 octobre dernier réglementant la vente des huiles d'olives. »

Conférence de M. Edouard Driault

La victoire sera célébrée, le dimanche 8 décembre 1918, à seize heures trente, dans le grand amphithéâtre de l'Athénée, par une manifestation grandiose. M. Driault, l'apôtre de la victoire complète et de la France unanime, guidera, dans le cortège de nos gloires, son ami fidèle, le grand public bordelais.

Un botaniste distingué, l'abbé Hamon, a composé un opuscule dans lequel il expose sa méthode. Il y prouve que de simples tisanes sont capables de guérir toutes les maladies dites incurables : diabète, albuminurie, cœur, reins, foie, vessie, rhumatismes, entérites, nerfs, estomac, artériosclérose, tuberculose, anémie, etc. Env. grat. et franco de cet opuscule. Ecr. Laboratoire abbé Hamon, actuellement 107, rue Vendôme, Lyon.

Arrivée de rapatriés

Deux convois, comprenant le premier 147 et le second 280 prisonniers rapatriés d'Allemagne, sont arrivés à Bordeaux entre 11 heures et midi, dans la matinée du 6 décembre.

Ils ont été reçus à leur arrivée par M. Charles Gruet, maire de Bordeaux; le lieutenant-colonel Roy, major de la garnison, et un capitaine représentant M. le Général commandant d'armes.

M. le capitaine Chabrely, de la place, leur a souhaité la bienvenue en une brève allocution.

Nouvelles militaires

Vétérinaires. — Les vétérinaires militaires Charvet, vétérinaire-major du 4e cuirassiers à pied, passe au 15e dragons; Laffargue, vétérinaire-major du 18e escadron du train, passe au 118e d'artillerie; Lafon, vétérinaire aide-major du 118e d'artillerie, passe au 17e escadron du train.

Intendance. — Est nommé au grade d'officier d'administration de 3e classe, Gauvain, adjudant au 139e d'infanterie territoriale.

Infanterie coloniale. — Est affecté au dépôt du 7e colonial, le sous-lieutenant Dourthe, rentrant de l'Afrique occidentale française.

CHIRURGIEN-DENTISTE

M. Paul Baril, de la Faculté de Paris, informe sa clientèle que, de retour des armées et libéré, il reçoit lui-même tous les jours, de 9 h. à 5 h., 2, rue Sainte-Eulalie, 2 (angle cours Pasteur).

Tourny-Noël de la Victoire

Nous avions promis des surprises : en voici deux, en attendant la troisième : deux estampes inédites du maître Willette, que « Tourny-Noël » doit à l'amitié du maître et de son éditeur, M. Devambez. C'est une collaboration dont il est aisé de prévoir le succès auprès des amateurs et du grand public.

Nous avons dit que le « Tourny-Noël » sera le « Tourny-Noël » de la Victoire. Sous une couverture d'actualité, inédite et composée spécialement par le maître Sem, seront réunies des estampes inédites signées de W. Laparra et J.-G. Domergue (deux prix de Rome); le Cercle américain Y. M. C. A., par Gomez-Gimeno, avec croquis d'Américains; double page de Caumont; une splendide étude d'Annamite, du même; les cartes du front, par Paul Roussau, etc.

Le texte inédit sera signé Maurice Damour, député; D. Bonnaud, Hugues Delorme, Lucien Boyer, Jean Bastia, le capitaine Valeton, Paul Berthelot, etc. Ici encore, surprises de la dernière heure, parmi lesquelles une revue illustrée d'actualité, texte et dessins de René-Henry Lafon.

Se hâter de retenir son numéro à notre Salle des Dépêches, place de la Comédie, où les inscriptions sont déjà nombreuses. Prix : 3 francs.

La crue

La crue sensible des eaux de la Garonne qui, à la date du 2 décembre atteignait à La Réole 3 m. 45, est tombée, au 4 décembre, à 3 m. 53.

Incendie

Dans la nuit du 3 au 4 décembre, l'usine d'agglomérés de houille appartenant à MM. Smith, Parkinson et Co, importateurs de charbons, à Bordeaux, a été détruite par un incendie occasionné par un contact de fils électriques placés sur la toiture de l'établissement.

Les pertes, évaluées à 75,000 francs, sont couvertes par des assurances.

Cette usine, qui est située quai de Brazza, sur les terrains des Docks Sursol, fabriquait des agglomérés dits « boulets », qui étaient distribués par le service du ravitaillement civil et par la mairie de Bordeaux pour le chauffage de la population bordelaise.

Voilà donc la fabrication de ce combustible forcément suspendue pendant au moins deux mois.

Descente de police dans un garn

Dans la nuit du 5 au 6 décembre, le chef de la Sûreté, accompagné de plusieurs agents et de la patrouille, a effectué une descente dans un hôtel meublé, 40, rue Saint-Sernin, qui a déjà fait l'objet d'investigations de la police.

Trente-cinq personnes, dont quinze femmes, ont été conduites à la permanence. Parmi elles, la tenancière, sa domestique et douze autres personnes ont été retenues pour examen de situation.

Malgré le personnel insuffisant dont il dispose, M. le Chef de la sûreté se propose de continuer ces descentes avec la plus grande énergie.

Vol et recel de charbon

La brigade mobile opère plusieurs arrestations

Dans l'après-midi du 5 décembre, vers une heure, trois individus conduisant une charrette pleine de charbon se présentèrent chez l'inspecteur Périvier, de la 7e brigade mobile, et lui proposèrent de lui vendre une dizaine de sacs de charbon au prix de dix francs le sac.

Ils avaient mal choisi leur client, car l'inspecteur, soupçonnant l'origine frauduleuse de la marchandise, arrêta aussitôt les trois individus et les conduisit au poste de police de la rue Lafargue.

Pendant le trajet, l'un d'eux réussit à prendre la fuite. Mais, dès que l'inspecteur Périvier eut déposé au poste ses deux acolytes, il repartit aussitôt à sa recherche, et, aidé du brigadier Junqua et du sous-brigadier Lamy, réussit à l'appréhender de nouveau.

Trois de ces individus, deux Espagnols et un Français, furent mis en état d'arrestation et écroués. Le quatrième a été laissé en liberté provisoire.

D'autre part, M. Hébert, commissaire divisionnaire, délégua M. le commissaire David pour rechercher si ces individus n'avaient pas offert de charbon à d'autres personnes. L'enquête fut concluante et amena l'inculpation, pour recel, de cinq autres personnes, qui seront déférées à l'audience du petit parquet.

PETITE CHRONIQUE

UN VOL. — Des malfaiteurs inconnus ont pénétré vendredi chez Mme Cazeaux, logeuse en garni, rue des Bahutiers, 23, et logeuse en garni, rue des Bahutiers, 23, et y ont volé une somme de 220 fr., placée dans une armoire dont ils ont forcé la serrure.

DANS UN ENCLOS. — L'avant-dernière nuit, des malfaiteurs ont pénétré, en fracturant la clôture, dans un enclos situé cours Balguerie, près de la rue Duret, et y ont volé une caisse contenant des coussins et des couvertures, ainsi qu'une machine à écrire.

ESCAMOTAGE D'UN VELO. — Une bicyclette a été volée hier, vers 15 heures 45, dans le couloir de l'immeuble portant le n° 9 de la rue du Temple, au préjudice de M. Manuel Compaired, 16 ans, demeurant rue de la Bombe, 4.

ON A ARRETE. — Mouley Dji Schérif, 23 ans, manœuvre, demeurant rue de Galles, au « Chat Blanc », pour coups et blessures sur la personne d'un sujet chinois, auquel il a volé ensuite un portefeuille contenant une somme de 40 francs.

— C..., 18 ans, sans domicile connu, et le frère du précédent, également sans domicile connu, qui ont tiré, on ne sait pour quelle raison, deux coups de revolver sur M. Pierre Berdot, 62 ans, garçon cocher, au moment où celui-ci rentrait chez lui, ce matin, vers 1 heure 15, rue de Tauzia. M. Berdot, atteint par l'un des projectiles sous le bras gauche, a été transporté et admis à l'hôpital Saint-André.

— Marie T..., 31 ans, couturière, demeurant à Mérignac, pour s'être fait délivrer une quantité assez importante de morphine.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Présidence de M. MATIGNON, vice-président

RESPECTEZ LA TAXE

La marchande de grains, Marthe Simon, 38 ans, rue Judaïque, qui a vendu du son au-dessus de la taxe, a été condamnée à huit jours d'emprisonnement avec sursis et à 200 francs d'amende.

DEUX VOLEURS

Pierre Destout, 47 ans, cultivateur à Bègles, a déjà été condamné plusieurs fois pour vol. Arrêté de nouveau pour avoir mis au pillage la basse-cour d'un de ses voisins, il a été condamné à quatre mois d'emprisonnement et à la relégation.

— Roger Chauvin, 23 ans, disant demeurer au Pian, mais n'ayant pas en réalité de domicile fixe, s'est spécialisé dans le vol des bicyclettes. Il loue une machine chez un mécanicien et s'empresse de la vendre à vil prix. Le lendemain il recommence; il a ainsi exploité bon nombre de loueurs de bicyclettes.

Le tribunal l'a condamné à deux ans d'emprisonnement.

TRIBUNE DU TRAVAIL

CHAMBRE SYNDICALE DE LA MAÇONNERIE ET DE LA PIERRE. — Les membres sont invités à se mettre à jour de leurs cotisations.

la mise à jour des carnets devant être faite avant la fin de l'année 1918, afin d'établir un état financier de fin d'année.

CHAMBRE SYNDICALE DES OUVRIERS TAILLEURS D'HABITS. — Le Syndicat invite les appréciateurs, pompiers, pompières, giletières et culottière à assister à la réunion qui aura lieu le lundi 9 courant, à 20 heures 30, Bourse du travail. Ordre du jour : Paiement des cotisations pour la fin d'année.

SYNDICAT DES OUVRIERS DU PORT DE BORDEAUX. — Réunion des dockers et charbonniers de Bordeaux le 7 courant, à huit heures et demie du soir, Bourse du travail, rue de Lalande, 42.

Théâtres et Concerts

Théâtre-Français

MADAME BUTTERFLY

« Madame Butterfly » a de nouveau été donnée sur la scène du Français et accueillie encore avec grande faveur. Il est vrai que dans le joli cadre que font à l'opéra de Puccini les décors peints par M. Artus avec autant de goût que d'originale fantaisie, l'interprétation musicale de la partition est tout à fait de valeur.

C'est Mme Augusta Garcia qui a été, en cette représentation, Madame Butterfly. Elle a fait preuve, comme à son habitude, d'une souple vocalité et s'est assuré un succès très franc, non seulement par le charme de sa voix, mais aussi par la composition bien étudiée et bien présentée du personnage. Elle a été très applaudie, abondamment fleurie et bissée après l'air où elle chante le retour espéré de celui qui l'a abandonnée après un mariage de quelques jours pernis par les coutumes japonaises. Nous n'aurions qu'à répéter les mêmes éloges bien sincères qu'ont déjà mérités MM. Clément, toujours admirable artiste; Bédué, Fourès, Lambrette, et, d'ailleurs, l'exécution de « Madame Butterfly » dans son ensemble.

C. P.

Trianon-Théâtre

La Boniche, vaudeville en trois actes, de MM. Henry Moreau et Marc Sonal.

En passant de la comédie au vaudeville, la troupe alerte et souple de Trianon garde son fidèle public, enchanté de se trouver au chaud dans cette bonbonnière de joie.

Cette semaine, c'est « la Boniche » qui attirera le public. Le thème est ingénieux dans complication laborieuse. Il fait évoluer autour de Suzanne Miramont, la dame qui prend le tablier de sa bonicbe pour des fins que vous connaîtrez, les personnages falots qui composent l'équipe du vaudeville.

Les auteurs sont gens de métier et d'esprit. Ils ont tiré parti du sujet, des situations, du jeu scénique. La pièce a eu un gros succès. Elle est jouée à ravir par les artistes de Trianon. Simonne Joubert

Mines de Carmaux

Les actionnaires sont convoqués en assemblée générale extraordinaire le jeudi 19 décembre 1918, à 15 heures, au siège social, à Paris, 35, rue Pasquier (8e).

Tous les actionnaires sans exception peuvent participer à cette Assemblée (en personne ou par pouvoir).

Si le nombre d'actions représentées permet à l'assemblée générale de délibérer valablement, il sera alloué, à chaque actionnaire présent à l'assemblée ou qui aura fourni son pouvoir en temps utile, un jeton de présence de trois francs par action.

Ce jeton sera payé :

a) Le jour de l'assemblée valable, aux actionnaires présents à cette assemblée;

b) Dans le délai d'un mois après l'assemblée valable :

1° Aux actionnaires ayant fourni directement leurs pouvoirs par mandat-lettre;

2° Aux autres actionnaires, par règlement aux intermédiaires qui nous auront transmis leurs pouvoirs.

Les titulaires de certificats nominatifs peuvent obtenir une carte d'admission ou fournir leur pouvoir sans aucune formalité de dépôt de ces certificats.

Les propriétaires d'actions au porteur doivent, à l'appui de leur demande de carte ou de pouvoir, joindre un récépissé de dépôt de leurs titres, en vue de l'assemblée, dans une banque, chez un agent de change, un notaire ou aux caisses de la Société, à Paris, Carmaux ou Toulouse.

Les titulaires de certificats nominatifs, propriétaires en même temps d'actions au porteur, doivent se soumettre à cette formalité de dépôt pour les titres au porteur seulement.

Les demandes de cartes et de pouvoirs devront être adressées aux caisses de la Société, à Paris, Carmaux ou Toulouse.

Pour être prises en considération, les demandes de cartes et les pouvoirs devront être reçus :

1° Au siège social, à Paris, avant le 15 décembre;

Aux caisses de Carmaux ou de Toulouse avant le 12 décembre.

En cas de convocation de plusieurs assemblées successives faute de quorum, les actions déposées seront conservées jusqu'au lendemain de l'assemblée valable.

ORDRE DU JOUR :

Ratification des décisions de l'assemblée générale des actionnaires du 8 novembre 1917 concernant la rédaction nouvelle des statuts.

Ratification des résolutions votées par l'assemblée générale ordinaire du 20 juin 1918.

Modifications, aux articles suivants, de la rédaction nouvelle des statuts, articles 2, 4, 5, 6, 7, 14, 15, 16, 18, 19, 20, 21, 22, 24, 27, 28, 32, 33, 34, 39, 40, 43.

Ces modifications se rapportent notamment à l'objet social, à la durée de la Société, à l'organisation du conseil d'administration et à la détermination de ses pouvoirs; enfin, à l'organisation et à la détermination des pouvoirs des assemblées générales et à la répartition des bénéfices.

GLYCOMIEL

Gelée à base de Glycérine et de Miel anglais. *SANS RIVAL pour la PEAU*

Ge Tube 2f25. Parfm HYALINE, 37, Fg Poissonnière, Paris.

LA HERNIE

GUÉRIE PAR la Méthode LEROY

CHUTES de MATRICE

DÉPLACEMENTS des ORGANES

Ce n'est plus une utopie ! **LA HERNIE** est **aussitôt maîtrisée** et **rapidement guérie,** grâce à la **METHODE LEROY.** Dominant bien haut les vaines promesses des soi-disant spécialistes, les nouvelles preuves ci-dessous, **« VERITABLES CITATIONS A L'ORDRE DU JOUR DE LA SCIENCE »,** sont bien la confirmation des milliers de guérisons déjà publiées ici.

M. BENILLAN, à Pardenac, par Pauillac (Gironde). Hernie guérie en trois mois.

Mme BRIDON (Jeanne), à Panjas (Gers). Hernie droite guérie en trois mois.

M. BERNADO, à Mirepoix, par Ste-Christie (Gers). Hernie guérie en trois mois.

M. DESTIEU, rue de Gontaud, à Marmande (Lot-et-Gar.). Hernie guérie en quelq. mois.

Mme ESTRADE, à Sault-de-Navailles (B.-P.). Hernie guérie en quelques mois.

M. LAVIE, Valentin à Guiche (Basses-Pyrénées). Hernie guérie en deux mois.

VOILA DES RESULTATS !!!

Il n'y a plus à hésiter ! Aussi nous engageons les intéressés à ne pas confondre et à venir **voir l'éminent** spécialiste à :

Pau, lundi 9 décembre, hôtel de l'Europe.
Orthez, mardi 10 décembre, Grand-Hôtel.
Lannemezan, merc. 11 déc., hôt. de la Gare.
Tarbes, jeudi 12 décembre, hôtel Henri-IV.
Oloron, vend. 13, jusq. 2 h. ½, hôt. la Poste.
Dax, samedi 14 décembre, hôtel du Nord.
Mont-de-Marsan, dimanche 15 décembre, hôtel Richelieu et Saint-Martin.
Labouheyre, lundi 16 déc., h. des Voyageurs.
Mimizan-sur-l'Adour, mardi 17, h. du Commerce.
Peyrehorade, mercredi 18 déc., hôt. Bancon.
Bayonne, jeudi 19, hôt. de Paris et Bilbaïna.
St-Vincent-de-Tyrosse, vend. 20, h. Clouzet.
Marmande, samedi 21 décembre, hôtel Terminus et des Voyageurs, en face la gare.
BORDEAUX, dim. 22 et lundi 23 déc., hôtel Pyrénées et Négociants, 12-14, r. St-Remi.
Libourne, mardi 24 déc., hôtel de France.
Agen, mercr. 25 déc., hôt Jasmin, face gare.
Tonneins, jeudi 26 déc., hôtel du Centre.
Langon, vendredi 27 déc., h. du Lion-d'Or.
Villeneuve-sur-Lot, 28, h. Terminus, fe gare.
Coutras, dimanche 29 décembre, Hôtel de la Paix, en face la gare.
Duras, lundi 30 (11 h. à 2 h.), h. de France.
Castillon-s.-Dordogne, 31 déc., h. Boule-d'Or.

LEROY, 75, rue Faub.-St-Martin, PARIS Xe.

BÈGUES Ecrire à l'Institut des Bègues (subventionné), 141, Bd Longchamp, Marseille. Honoraires ap. guérison

Pour se marier selon ses goûts, demandez le Bulletin de *l'Union des Familles,* envoyé sous pli fermé contre 0 fr. 15 à la Directrice, Mme F. L. Simon, 52, avenue Daumesnil, Paris.

BOURSE TOUTES OPERATIONS SPECULATIVES mêmes conditions qu'avant guerre M.L.D. et Cie 20, r. Choron, Paris

HERNIES

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS

Le **BANDAGE GLASER** guérit la hernie. C'est l'affirmation de tous ceux qui, affligés de hernies, furent guéris grâce à la méthode rationnelle et curative du célèbre spécialiste.

Le bandage de M. Glaser est absolument sans ressort, il maintient les hernies les plus fortes et les plus anciennes, les réduit et les fait disparaître.

En voici d'ailleurs une preuve :

« Monsieur Glaser, 1-6-18.

» Je vous ai adressé un client atteint de hernie volumineuse aggravée par des bandages défectueux. Les souffrances qu'il éprouvait l'empêchaient de se livrer à ses travaux. Grâce à votre appareil il n'éprouve plus aucune douleur. La contention parfaite est une certitude d'amélioration rapide.

» Je vous autorise à publier ce merveilleux résultat. — Docteur FABRE, à Astaffort (Lot-et-Garonne). »

Dans un but humanitaire, l'essai en est fait gratuitement. Allez tous voir cet éminent praticien à :

BORDEAUX, 8 et 9 décembre, hôtel Moderne. 7, rue Buffon, près le cours Tourny.
Libourne, 10 décembre, hôtel Loubat.
Coutras, 11 déc., jusqu'à 3 h., hôt. de la Paix.
Confolens, 12 décembre, hôtel de Vienne.
Ruffec, 13 décembre, hôtel de France.
Cognac, 14 décembre, hôtel de Londres.
Angoulême, 15 et 16 déc., hôtel des Postes.
Mont-de-Marsan, 17 décembre, de midi à 6 h., hôtel des Ambassadeurs.
Morcenx, 18 décembre, hôtel Puygarau.

Un des Eminents aides de M. Glaser recevra également à :

Poitiers, 9 et 10 décembre, hôtel du Palais.
Parthenay, 11 décembre, hôtel Tranchant.
Chef-Boutonne, 14 décembre, hôt. Commerce.
Niort, 15 décembre, hôtel de France.

Brochure franco sur demande à M. J. Glaser, 63, boulevard Sébastopol, 63, à Paris.

CEINTURES VENTRIERES POUR DEPLACEMENTS DE TOUS ORGANES.

CADEAUX UTILES

DEMANDEZ

Le Chrono Start.

pour HOMME ou DAME — Métal argenté Inaltérable. — Mouvement Chronométrique 10 rubis

CADRAN 24 HEURES Garanti 20 ans sur bulletin.

PRIX : 35 fr. — Joindre Mandat. à la Commande, plus 0.50 pour port.

Jean BENOIT fils & Cie, Manufacture Principale d'Horlogerie à BESANÇON (Doubs). Envoi Album IV cent. 0.25 en timb.

HERNIE

Chutes de Matrices

La Nouvelle Méthode de M. Noël DEMEURE

l'habile spécialiste herniaire de **Paris,** est la seule qui procure, **sans gêne ni interruption de travail, un soulagement immédiat** et la **guérison définitive** des Hernies ou Descentes les plus graves et les plus anciennes, comme le prouve cette attestation venant s'ajouter aux nombreuses **guérisons obtenues :**

27 août 1918.— Monsieur, je me fais un devoir de vous permettre d'annoncer publiquement, dans l'intérêt de tous les hernieux, que, après avoir pratiqué durant dix mois la **METHODE Noël DEMEURE,** je suis **guéri** d'une très ancienne hernie, dont je souffrais beaucoup. Bernard POUYDEBORDES, à BRASSEMPOUY (Landes).

Chaque jour, **M. DEMEURE** reçoit des lettres de remerciements de personnes **soulagées et guéries** par sa **méthode.**

Nous avons la **ferme conviction** d'être **utiles à nos lecteurs** en leur conseillant d'aller voir, en **toute confiance,** le **GRAND SPECIALISTE** si connu et si aimé dans notre région, qu'il visite depuis plusieurs années, et qui recevra à :

Fontenay-le-Comte, dim. 8 déc., h. Fontarabie
La-Roche-sur-Yon, lundi 9, hôt. du Pélican.
Chantonnay, mardi 10 déc., hôt. du Mouton.
Parthenay, mercredi 11, hôtel Tranchant.
Rochefort, jeudi 12 déc., hôtel de France.
Jonzac, vendredi 13 décembre, hôt. de l'Ecu.
Cognac, samedi 14 déc., hôtel de Londres.
Angoulême, 15 et 16 décem., hôtel des 3-Piliers.
Barbezieux, mardi 17, hôt. de la Boule-d'Or.
Bergerac, mercredi 18 déc., Grand-Hôtel.
Montendre, jeudi 19, h. du Bœuf-Couronné.
Libourne, vendredi 20 déc., hôt. de France.
Castillon-s.-Dordogne, sam. 21, h. Boule-d'Or.
DEMEURE, 52, boulevard E.-Quinet, **PARIS.**

Peut-on se GUÉRIR de HERNIES ?

CHUTES DE MATRICES
REINS FLOTTANTS
DÉPLACEMENT des ORGANES

OUI, on peut se guérir sans avoir recours à l'opération souvent néfaste, non par elle-même, mais par ses suites.

Vous qui souffrez, n'attendez pas qu'il soit trop tard, **l'étranglement herniaire provoque la mort en quelques heures,** dans des souffrances atroces, et cet étranglement peut se produire dès l'apparition de la hernie sans qu'aucun malaise particulier ait annonce son imminence.

Hernieux, songez que votre infirmité est pour vous un danger de mort permanent, qu'elle vous affaiblit et fera de vous un impotent à bref délai.

N'hésitez donc pas plus longtemps, la méthode du **célèbre spécialiste HITTEL,** de **Paris,** sans gêne aucune, sans rien changer à vos habitudes, fait immédiatement disparaître votre infirmité **et en assure la guérison définitive.**

Les clients seront reçus à :

BORDEAUX, dimanche 8 décembre, hôtel Moderne, 7, rue Buffon.
Agen, lundi 9 décembre, hôtel du Midi.
Libourne, mardi 10 déc., hôtel de France.
Morcenx, mercredi 11, hôtel du Commerce.
Mugron, jeudi 12 décembre, hôtel Labourie.
La Teste (midi à 4 h.), vend. 13, hôt Dufaure.
La Réole, samedi 14 déc., hôtel Terminus.
Pauillac, dimanche 15 déc., hôtel Français.
Castillon, lundi 16, hôt. de la Boule-d'Or.
Mont-de-Marsan (de midi à 6 h.), mardi 17, hôtel Richelieu-Saint-Martin.
Hagetmau, mercredi 18, hôt. du Chapon-Fin.
Bayonne (jusq. 2 h.), jeudi 19, h. Capagorry.
St-Palais (1 h. à 6 h.), vend. 20, h. Voyageurs.
Dax, samedi 21 décembre, hôt. de l'Europe.
BORDEAUX, dim. 22, h. Moderne, 7, r. Buffon

GUERISON de l'ECZEMA
Constipation, Vices du Sang, Rhumatisme par le
DÉPURATIF BLEU
aux Sucs de Plantes
fortifie : Estomac, Foie et Reins
SAUVEUR des Maux de la FEMME
3 fr. 50 Pharm. Cure 4 fl. 14 fr. franco (mandat)
BRELAND, Pharmacien rue Antoinette, Lyon
ANTICOR-BRELAND enlève les CORS. 1.50. Fco 1.65

Demandez **MONTRES BIJOUX et ORFÈVRERIE**
à **G. TRIBAUDEAU** Fab à BESANÇON
Six 1ers Prix, 25 Médailles d'Or au Concours de l'Observatoire. FRANCO TARIF ILLUSTRÉ.

BONCAO est vraiment BON

Aliment reconstituant par excellence

CACAO - CASÉINE - SUCRE

La valeur nutritive de la **Caséine** *est, à poids égal, cinq fois supérieure à celle de la viande.*

PARIS : 17 rue de Châteaudun - 61, rue Saint-Didier — NANTES : 14, rue du Château.

BANQUE COX & Cie

(FRANCE) LIMITED

22, Rue Louis-le-Grand, PARIS

Agences à AMIENS, BOULOGNE-sur-MER, LE HAVRE, LYON, MARSEILLE, ROUEN

Nouvelle Succursale à **BORDEAUX,** 4, R. Esprit-des-Lois

Directeur : M. André PIGANEAU

MAISON FONDÉE par

THE LONDON PROVINCIAL & SOUTH WESTERN BANK LIMITED, Londres

ayant plus de cinq cent soixante Succursales en Angleterre et

Mes COX & Co, 16, *Charing Cross,* Londres

avec nombreuses Agences aux Indes Britanniques.

REPRÉSENTANTS en FRANCE de :

THE NATIONAL BANK OF SOUTH AFRICA LIMITED, JOHANNESBURG

possédant trois cents Succursales en Afrique du Sud

THE IRVING NATIONAL BANK, NEW YORK

l'une des plus importantes Banques des Etats-Unis

THE BRITISH BANK OF SOUTH AMERICA LIMITED, BUENOS-AYRES

et nombreuses Succursales en Amérique du Sud

THE BANK OF TAIWAN LIMITED, TOKYO

avec Succursales au *Japon,* en *Chine,* aux *Iles de la Sonde,* etc.

La **BANQUE COX** a des *Correspondants dans toutes les parties du Monde.* Elle s'occupe de toutes les opérations de banques, privées, commerciales ou industrielles, reçoit les dépôts, *exécute les ordres de bourse, encaisse les coupons et les titres amortis,* consent des avances sur marchandises, sur warrants, etc., etc.

HERNIES

Chutes de Matrices, Varices, Varicocèles, Hydrocèles, etc.

Facilités de Paiement

Guérison rapide et assurée par nouvelle méthode du réputé Spécialiste **DORMAL, de PARIS,** qui recevra de 9 heures à 4 heures à :

Castillon, lundi 9, hôtel de la Boule-d'Or.
Libourne, mardi 10, hôtel de France.
Périgueux, mercredi 11, hôtel Messageries.
BORDEAUX, jeudi 12, hôtel Lambert, rue Gobineau, 3.
Jonzac, vendredi 13, hôtel de l'Ecu.
Cognac, samedi 14, hôtel du Commerce.
Angoulême, dim. 15 et lundi 16, hôtel Palais.
Tonneins, mardi 17, hôtel du Centre.
Agen, mercredi 18, hôtel Marty.
Castelsarrasin, jeudi 19, hôtel Moderne.
Marmande, samedi 21, hôtel des Messageries.
Pau, lundi 23, hôtel des Pyrénées.
Orthez, mardi 24, hôtel Central.
Montauban, jeudi 26, h. Terminus, face gare.
La Réole, samedi 28, hôtel Terminus.

Cabinet, 23, rue du Couvent, Bordeaux.

Pour acheter ou vendre (Côte d'Azur)

VILLAS, FERMES, CHATEAUX

S'adr. **M. Perrotte,** 30, r. République, **Lyon** ou **M. Mihoul,** 4 rue de Longchamps, **Nice,** Représentant de **M. Perrotte.**

Faites tenir, contrôler votre Comptabilité par les Etablissements JAMET-BUFFEREAU

67, Cours Pasteur, Bordeaux.

Siège Social : 96, Rue Rivoli, Paris

Globéol

Tonique vivifiant. Enrichit le sang

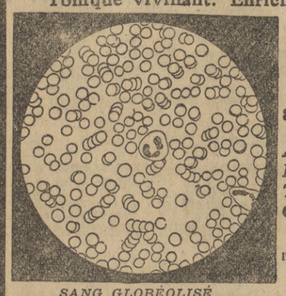

SANG GLOBÉOLISÉ

Augmente la qualité et la quantité des globules rouges

Anémie Neurasthénie Tuberculose Convalescence

Communication à l'Académie de Médecine du 7 juin 1910

L'OPINION MÉDICALE :

« Deux examens de sang, un avant la cure, l'autre à son achèvement, permettent de toucher « de l'œil », sinon du doigt, la relation de cause à effet, de voir en vertu de quel phénomène physiologique très simple a pu s'accomplir la rénovation constatée chez les malades soumis à l'action du *Globéol.*

» Etant donné la facilité et l'innocuité de la médication par le *Globéol,* et surtout son admirable et indéniable efficacité, il importe donc, désormais, de toujours donner à l'opothérapie sanguine la place qui lui revient et que, incontestablement, elle mérite la première. »

Docteur MILLOT,
Médecin légiste de la Faculté de médecine de Lyon.

Toutes pharmacies et Etablissements Chatelain, 2, rue Valenciennes, Paris. Le flacon, franco, 7 fr. 20; les 3 flacons, franco, 20 francs.

Pagéol

Energique antiseptique urinaire

Préparé dans les Laboratoires de L'URODONAL

Guérit vite et radicalement. Supprime les douleurs de la miction. Evite toute complication.

Communication à l'Académie de Médecine du 3 décembre 1918.

Etablissements Chatelain, 2, rue Valenciennes, Paris, et toutes pharmacies. La demi-boîte, fco 6 fr. 50; la gde boîte, fco 11 fr. Envoi sur le front.

Mais non, jeune homme... du PAGÉOL... rien que du PAGÉOL.

VAMIANINE

Tabes, Avarie, Eczéma, Acné, Maladies de la Peau

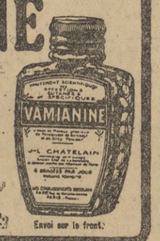

Nouveau produit scientifique, non toxique, à base de métaux précieux et de plantes spéciales.

Il sera remis sur toute demande la brochure, MÉDICATION par la VAMIANINE.

Etablissements Chatelain, 2, rue Valenciennes, Paris, et toutes pharmacies. Le flacon, franco 11 fr.

Envoi sur le front.

TUBERCULOSE

aux premier et second degrés

GRIPPE ESPAGNOLE

Avec son puissant « Rheastar », la Doctoresse américaine Rhea Aiker a réussi à supprimer la virulence infectieuse des bacilles tuberculeux et grippaux. Non toxique, bon pour l'estomac, bienfaiteur surtout des alvéoles pulmonaires, le « Rheastar » a vite fait de découvrir et d'atteindre le siège du mal, car, à cause de sa douceur, il est accueilli en ami par nos cellules. C'est un sauveur qui pénètre partout où on a mal.

Aussi, dès les premières cuillerées, on se sent mieux, puis les migraine, névralgie, coryza disparaissent, la toux mûrit et cesse, la fièvre tombe, la faiblesse, les courbatures s'évanouissent, l'appétit reprend, la grippe guérit en faisant place à la gaîté messagère de la santé.

Le « Rheastar » entrave aussi les progrès de la tuberculose et prépare la voie large à une guérison rapide et certaine par la continuation de son emploi.

Afin de faire connaître aux grippés et aux tuberculeux les merveilleux avantages du « Rheastar », il a été tiré plusieurs centaines de mille exemplaires d'une brochure très documentée intitulée « La Guérison certaine de la Tuberculose ».

Cette étude profonde et particulièrement intéressante, pour les grippés et les tuberculeux, démontre aux personnes atteintes de ces dangereux fléaux quel en est le vrai remède. Un nombre considérable d'exemplaires de cet ouvrage sont expédiés chaque jour. Ce livre est si intéressant, si instructif, que tout le monde voudra le lire. Il est envoyé « gratis et franco », accompagné d'un Extrait de mes 11,000 attestations du Public et de mes 400 du Corps médical, à tous ceux qui en font la demande par lettre ainsi adressée : Livre 207 S, LABORATOIRE PERRAUD, 15, rue de l'Odéon, Paris (VIe). Pour recevoir un flacon de RHEASTAR, envoyer un mandat de 6 fr. 20. Les 6 flacons, traitement de 72 jours, franco contre mandat de 32 francs.

Vu la lenteur actuelle des postaux, toutes les livraisons seront faites rapidement et sûrement par petite poste recommandé en un ou plusieurs colis.

LA CAPITALISATION

Société anonyme (fondée en 1888)

Entreprise privée, assujettie au contrôle de l'Etat.

3, rue Louis-le-Grand, PARIS

TIRAGE MENSUEL DU 2 DECEMBRE 1918

BONS D'ÉPARGNE (Séries A)

Les Bons d'épargne des séries A participent à des tirages mensuels, soit à 12 tirages par an, qui ont lieu publiquement au siège social le premier jour non férié de chaque mois, au moyen de roues spéciales à chaque série de Bons.

A chaque tirage, il est extrait un numéro de la roue dans laquelle il a été introduit publiquement (avant le premier tirage de la série) 2,064 numéros pour chacuns des trois premières séries A, 2,879 numéros pour chacune des autres séries A.

Les numéros sortants sont déterminés en ajoutant successivement au numéro extrait de la roue le nombre invariable 2,064 une fois, deux fois, etc. (3 premières séries A); le nombre 2,879 dans les autres séries A. Au point de vue des tirages, les séries A sont ainsi divisées en groupes de 2,064 ou de 2,879 numéros, dans lesquels un numéro sort à chaque tirage.

Conformément à leurs conditions générales, sont seuls payables les Bons dont les versements ne sont pas en retard de plus de trois mois

1re série. — Bons de 35 ans : 5,639 46,919 65,495 67,559. — 2e série. — Bons de 25 ans : 107,169 109,233 142,257. — 3e série. — Bons de 20 ans et de 35 ans : 154,142 159,368 163,529 171,782 173,816 195,550 198,014. — 4e série. — Bons de 20 ans et de 35 ans : 217,428 220,307 254,535 266,371 269,250. — 5e série. — Bons de 20 ans et de 35 ans : 288,286 299,802 308,439 311,318 317,076 325,713 334,350 340,103. — 6e série. — Bons de 16, 20 et 35 ans : 357,087 361,966 370,603 373,482 384,998 390,756 393,635 396,514 399,393 413,788 422,425. — 7e série. — Bons de 16, 20 et 35 ans : 434,728 440,486 446,244 449,123 452,002 463,518 466,397 480,792 483,671. — 8e série. — Bons de 12, 15, 20, 25 et 33 ans : 520,506 522,385 529,145 532,022 534,901 537,780 540,659 546,417 552,175 560,812 563,691 566,570 580,965 583,844. — 9e série. — Bons de 12, 15, 16, 20, 25 et 33 ans : 602,478 605,357 608,236 611,115 613,994 619,752 631,268 634,147 657,179 660,058 662,937 671,574 674,453 694,606 697,485 714,759 717,638 720,517 726,275 737,791 746,428 749,307 778,097 786,734 789,613 795,371. — 10e série. — Bons de 12, 15, 16, 20, 25 et 33 ans : 817,035 819,914 822,793 829,551 831,430 834,309 837,188 840,067 842,946 845,825 848,704 851,583 857,341 860,220 863,099 865,978 868,857 871,736 874,615 877,494 886,131 889,010 891,889 894,768 897,647 903,405 906,284 909,163 912,042 914,921 929,316 932,195 935,074 937,953 940,832 943,711 946,590 949,469 952,348 955,227 958,106

Les numéros ci-dessus appartiennent à des Bons en cours, en règle, et dont le capital est payable.

La présente liste, établie conformément à l'arrêté ministériel du 27 novembre 1917, ne peut être reproduite que selon les prescriptions de cet arrêté.

Depuis le début des hostilités, **La Capitalisation** n'a pas un seul jour interrompu ses opérations ni ses tirages.

Constitution d'un capital avec les Bons d'épargne de 15 à 33 ans. — Versements depuis 1 franc par mois. Prochain tirage public : 2 janvier 1918, au siège social.

S'adresser à Bordeaux, à M. Lesbats, 7, place des Quinconces; à Tarbes, à M. Chauvin, 26, avenue de la Gare.

UNE MÉTHODE MERVEILLEUSE

pour se débarrasser définitivement, sans douleur et sans danger, des

POILS ou DUVETS

DISGRACIEUX du VISAGE et du CORPS

AVANT

APRÈS

Voici une bonne nouvelle qui va combler de joie les innombrables femmes et jeunes filles se sentant humiliées et enlaidies par une malencontreuse pousse de poils ou de duvets aussi disgracieux que superflus :

— Un célèbre spécialiste américain, le docteur R..., vient de trouver enfin un procédé sûr permettant à chacune de se débarrasser définitivement et pour toujours de ces horribles poils. Ce procédé unique au monde est vulgarisé depuis peu sous le nom de « Nouvelle Méthode Américaine ».

La Nouvelle Méthode Américaine ne se contente pas de supprimer à la minute la partie visible des poils : elle détruit aussi les racines et neutralise le bulbe pilaire, **rendant ainsi toute repousse impossible.**

Que les poils soient fins ou grossiers; qu'ils se trouvent sur le visage ou sur toute autre partie du corps; que vous ayez ou non tout essayé sans résultat, cela n'a pas d'importance, car cette fois-ci le succès vous est absolument garanti.

Une distribution de 1,500 traitements par cette merveilleuse méthode va être faite aux lectrices de la Petite Gironde. Si vous désirez en profiter, écrivez tout de suite au *LABORATOIRE ORLÉANAIS,* Div. O., à Orléans (Loiret), qui répondra discrètement.

QUELQUES LETTRES — MILLIERS D'ATTESTATIONS

Angers, 15 mars 1918. — Laboratoire Orléanais, Orléans. — « Votre méthode m'a admirablement réussi. J'avais cependant tout essayé contre ces horribles poils. Vivent les Américains qui nous font connaître de si belles choses. Mme L. P..., rue Lenepveu, Angers. »

Paris, 20 juin 1918. — « Messieurs, j'étais barbue comme un vrai bouc. Grâce à votre merveilleuse méthode, je n'ai plus un poil au visage. Mille remerciements. — Mme de R..., rue de la Paix, Paris. »

WAGONS

Le Comptoir d'Impex, 52, rue Dauzats, informe les personnes qui ont adressé leur demande d'achat que nos deux plates-formes 10 tonnes sont arrivées Bordx, dispon. immédiate et visibles à partir dimanche terrain gare Etat, rive droite.

Salon de coiffeur à vendre. S'en H. Verdelet, 56, r. de la Devise

A LOUER tout de suite local bien éclairé avec bureau pouvant servir d'atelier ou dépôt marchandises. S'adresser 28, r. de l'E.-Normale, Caudéran

A V. 2 SUPERBES PALMIERS Camœrops pour pl. terre, 15, rue de Tivoli, 15, Bordeaux.

CHEVAUX

M. GUILLON vient de recevoir un fort convoi de percheronnes tous genres, tous prix : 10, rue Madère, 10, Bordeaux-Bastide.

ÉLECTRICIENS

FERS A REPASSER ELECTRIQUES, BOUILLOTES, CHAUFFERETTES, CHAUFFE-LITS, fils rigides et souples, disponible. — IVA, 44, quai de Bourgogne, Bdx

Vignes américaines

Léo FOURNIER, Castillon (Gde).

RHUMATISMES. Guérison p. Tisane des Pères d'Afrique, 2f20 la bte. Phie Bouyer, 103, bd Caudéran, Bx

SAGE-FEMME médaillée reçt pension^ne, consultat. Mme Brumaud, à Mérignac (Gironde)

FAISSONNATS CHÊNE grosse tige, **POMMES DE TERRE** de semence spécialités de choix. Early et jaunes ovales triées. Hâtez-vous pour vos achats. G. MIQUEAU, maire, Le Taillan

A VENDRE

GROS FAISSONNATS DE CHÊNE, 9, rue Dom-Devienne, Bx.

A VENDRE le domaine du Grand-Saint-Bibien, commune de Benon et Vouché (Charente-Inf.), comprenant ferme, bois et vigne, d'une contenance de 137 hectares. Très belle chasse, eaux vives. S'adresser à Me Godiveau, notaire à Surgères

PIQUETTE raisin frais à vendre. **VACHES** lait pr. véler achète. Ecrire ETROP, Ag. Havas, Bdx.

ACHETEUR : Etabli menuisier occasion et différents outils. Ecrire CAPOT, 69, cours Pasteur, Bdx.

ON DESIRE LOUER maison 10 p. env., banlieue ou Bordeaux, avec jardin. Envoyer prix et cond., 103, r. Ste-Catherine, Tastet

PERDU le 2 par ouvrière portemonnaie cont. 80 fr. et bijoux. Rapporter, 17, rue Saumenude Mme Burgand. Récompense.

A V. collier état neuf pour fort cheval, deux bicyclettes homme, bonne occasion, 135, rue Pasteur, Caudéran.

Le Docteur Soulas

d'Amiens, de 1 h. à 4 h., cours Victor-Hugo 134, pour les maladies de la peau, du cuir chevelu et des organes génito-urinaires.

CHIEN RATIER demandé. Faire offres : 22, rue Vergnaud, 22, à Bordeaux.

A VENDRE en totalité ou par parcelles terrains d'agrément et de rapport, à Ste-Germaine, en face du Stade bordelais. Facilités de paiement. — S'adresser à Me ADENIS, notaire, 102, rue Sainte-Catherine, Bdx.

OUTILLEURS et poinçons à découper et emboutir sont demandés par maison parisienne de premier ordre. Adresser les demandes à M. GUINOT, 6, square Clignancourt, 6, Paris.

STENO-DACTYLO, 30 ans, parlant et écrivant espagnol, demande place. — Ecrire Mlle GAUTRON, 27, rue Marengo, 27, Bx.

LA SOCIETE DES CARROSSIERS LANDAIS, Mont-de-Marsan, demande de bons ouvriers charrons et forgerons. Travail assuré. Salaires élevés.

POINTES A V. 1,500 kilos en 65/17 disponibles Bx. S'adres. Carraire et Diot, solerie, Eysines

A VENDRE attelage charrette anglaise marque Bergeon, cheval 6 ans, sans tare, garanti vices rédhibitoires, 4, passage François-Ducom, Bayonne.

EPICERIE-BUVETTE près Capucins, bne situation pour cave vin. Bar-Café. Bon matériel. Px 4,000f.

MEUBLE 12 pièces, près place Magenta. Départ. Px 15,000 fr.

BAR b. instal. s. gr. cours, peu de frais. Occas. Px 11,000f.

Le Négociateur, 66, r. la Devise.

CHOIX d'industries, commerces, études, cab. d'affaires. Au Négociateur, 66, r. la Devise.

CHOIX d'immeubles de rapp^t, petites et gdes propriétés AU NÉGOCIATEUR 66, r. la Devise, pr. Nouv.-Gal.

SAVONS de 1re marques. Demandez prix et conditions à Robert BART, à Salon (Bouches-du-Rhône). Echantill. 0.75 timbr. Représents acceptés.

Société importante

désirant créer rayon d'exportation pour l'Amérique latine recherche jeune homme, de préférence mutilé, parlant l'espagnol et le portugais, ou tout au moins l'une de ces deux langues. Situation d'avenir. Ecr. Union française : menuisiers, charpentiers, charrons, forgerons, chaudronniers, ferronniers, peintres, pour matériel roulant.

Mécanique générale, rectification de vilebrequins, mise au point de moteurs, transform. outillage. RENOU, 8, r. Candale.

POINTES pour charpentes et diverses à vendre; 47, cours Victor-Hugo, 47, Bdx.

Grand local demandé centre pr garage et magasin. — Atelier GILLAY, 7, rue David-Gradis, 7.

ACHAT t. vestiaires, meubles, chaussures, matelas, plumes, livres, papiers, débarras. FAUCHÉ, 41, r. de Belleyme, Bx.

Bouteilles bordelaises

achetées 0,70 cent.; champagnes, litres, minérales achetées plus haut cours, pris à domicile. — GIOVANNI, 3, rue des Confiseurs.

J'ACHETE TOUT : bouteilles, meubles, vestiaires, débarras, etc. David, 10, ch. de la Béchade, Bx.

ECURIES A LOUER ET MATERIEL DE CHARROIS A VENDRE. — S'adresser : 75, quai Deschamps, Bordeaux-Bastide.

DEMANDE DE CLERCS. — Me Derisoud, suppléant Me Lousalet, notaire à Pau, demande d'urgence un principal clerc et un bon clerc pour tous actes.

ON DEMANDE vigneron trois ou quatre personnes, bons gages. Se présenter avec références Labiste, 7, rue Marengo.

SCIURE DE PIN TRES JOLIE, à 20 km Bordx, belle route, gratuit. S'ad. Scierie Bosc, Arsac

DEMOISELLE instruite, parl. angl., demande situation. — Ecr. VIÉRO, Ag. Havas, Bordx.

PERDU, le 6, par réfugié, poste Palais-Gallien, billet de 100 fr. Rapp. Flament, 48, rue Delbos.

VENTE PAR LICITATION

Le jeudi 19 décembre 1918, à 4 heures, en l'étude de Me Raimbeaux, notaire à Rennes, A Rennes, rue des Trente, rue l'Inkermann et rue de Redon.

LOT UNIQUE

L'établissement industriel de fonderie de fonte exploité à Rennes, rue des Trente et rue d'Inkermann, comprenant :

1° Deux hôtels particuliers sis rue de Redon, 18, 20 et 28, et bâtiments, divers, terrains, cours et jardins d'une contenance totale de 22,635 mètres carrés.

2° Matériel, modèles, cubilots, grues, chevaux, voitures, camions automobiles, outillage et mobilier de bureau.

3° Eléments incorporels dudit fonds industriel.

Mise à prix : 330,000 francs.

L'avoué poursuivant,
A. EKTOVA.

Pour renseignements, s'adresser à Me Raimbeaux, notaire, et à Mes Ertaud et Pierron, avoués à Rennes.

Hôpital complémentaire N° 18

160, rue de St-Genès, Bx.

ADJUDICATION

pour FOURNITURE DE 20,000 KILOS DE PAIN (1er trimestre 1919)

Les soumissions reçues cachetées avec mention sur l'enveloppe du mot « soumission » seront ouvertes le 12 courant, à 9 h. S'adresser au gestionnaire.

Etabliss. DEGRAAF et BEGUE

Les obligataires de la Société sont informés qu'à partir du 20 décembre courant le coupon-obligation n° 15 (1er semestre 1918) sera payable à la Société Bordelaise, 42, cours du Chapeau-Rouge :

Au porteur, à raison de 11f125 net l'un.

Nominatif, à raison de 11f50 net l'un.

Conformément aux statuts de la Société, il a été procédé au tirage au sort de 10 obligations à amortir. Ci-dessous les numéros des titres sortis et remboursables à 500 fr. l'un, à partir du 1er janvier 1919, à la caisse de la Société Bordelaise :

Nos des obligations : 367, 381, 380, 370, 315, 341, 352, 87, 321, 356.

VENTE APRÈS DÉCÈS AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le samedi 14 décembre 1918, à 10 h., à Blaye, place du Port, **MATÉRIEL VIDANGE** composé d'une tonne pneumatique système Leroux et Gatinois, de Paris, montée sur camion quatre roues.

Forte pompe à vidange système Mothe, n° 5, montée sur banc, et accessoires.

40 tuyaux, 24 tinettes, 2 chevaux trait, harnais, tombereau, etc., dépendant succon Chaudet.

Au comptant, 10 % en sus.

CHEMINS DE FER DU MIDI

Le public est informé que la section d'Auch à Saint-Lary, de la ligne de Castéra-Verduzan à Auch, sera ouverte au service public à partir du 8 décembre 1918, à 0 heure.

La circulation des trains s'effectu

MAGASIN VERT

EXPOSITION Lundi 9 Décembre *EXPOSITION*

JOUETS - PRIX INCOMPARABLES - JOUETS

Chemise de jour, forme Empire, en belle batiste d'Ecosse, broderie main. La chemise 15f50

La culotte assortie..... 15f50

Elégant Sac Rabat, genre maroquin, gros grain doublé, moire serti, intérieur peau..... Le sac 11f45

Mouchoirs blancs, vignette couleur tissée, garantis grand teint. Le mouchoir ourlé 0f40

Shetland cache-blouse en pure laine, noir, blanc et toutes nuances garnitures couleur..... Le dessus de blouse 9f50

Bas pour Dames en coton très belle qualité, petites côtes, en noir. La paire 3f95

Gants pour Dames en tissu suédé belle qualité, coupe etfilée, 2 boutons pression et 3 boutons nacre, en gris, suède, blanc et noir. La paire 3f95

Boîte Papeterie 50 feuilles, 50 enveloppes doublées couleur, beau papier vélin.... La boîte de 100 pièces 4f60

SOLDE

Velours schappe miroir pour modes toutes nuances, saut grenat, marine, marron, noir..... Soldé, le mètre 2f95

COUPONS

Coupes et Coupons de lainage pour robes et manteaux, rabais de 40 à 50 0/0.

Exposition permanente de TRAVAUX d'ART FÉMININ

Tous les jours, de 9 à 11 heures, leçons gratuites de tous ouvrages de dames : Crochet, Macramé, Filet, Milan, Venise, et Broderie dans toutes ses applications.

Actuellement, JOLIES CHOSES A VOIR :

A LA

DAME BLANCHE

109, 111, 113, cours Victor-Hugo, BORDEAUX

LUNDI 9 Décembre — OCCASIONS — ETRENNES

Velours liberty uni et velours ciselé pour robes et manteaux, toutes nuances et noir, largeur 70 c/m. Exceptionnel, le mètre 12f75

Draperie pour manteaux hiver, double face, gris, bronze marron, largeur 140 c/m..... Occasion, le mètre 18f »

Serge et **Armure** laine, noir et marine, pr robes et corsages, largr, 104 c/m. 7f60

Peignoirs pr Dames en flanelle des Vosges, nuances foncées. Soldés à 9f75

Camisoles tricot hiver pr Dames, teinte naturelle et gris, toutes tailles 7f90

Un lot Manteaux Fillettes et Enfants en diagonale hiver, modèles de la saison.

Longr 65 à 80 c/m	85 à 110 c/m
14f75	19f75

Sacrifiés :

Trois modèles **Robes** nouvelles en velours liberty et tricotine pure laine. Prix réduit 128f »

Mouchoirs de Cholet blanc, avec vignette grande taille, qualité d'usage. Lundi exceptionnellement. La douzaine, 13f75 et 9f75

Mouchoirs blancs, batiste d'Ecosse, jours et filets, article élégant. La douzaine, 12f90 et 10f90

Mouchoirs à jours, *initiale brodée*, batiste mi-fil blanc, très belle qualité. La 1/2 douzaine, 9f »

Serviettes de toilette nid d'abeille, liteaux blancs, grande taille. Lundi seulement. La 1/2 douzaine, 16f et 9f95

Taies d'oreiller shirting renforcé, initiales brodées, série désassortie soldée..... La taie 3f90

Chapeaux feutre toutes nuances et noir, non garnis. Soldés 5f50

Garnis chapelier ..... Soldés 9f75

OLD ENGLAND

G. FAUX Co LTD ENGLISH TAILOR

114, COURS D'ALSACE-ET-LORRAINE - BORDEAUX

LUNDI 9 DÉCEMBRE et Jours suivants

MISE EN VENTE POUR LA SAISON D'HIVER

NOS VÊTEMENTS

GABARDINES ANGLAISES

IMPERMÉABLES

Pour Dames, Messieurs et Jeunes Gens

LA PLUS IMPORTANTE SPÉCIALITÉ

LES DERNIÈRES CRÉATIONS

AUX PRIX LES PLUS RÉDUITS

RAYON DE TAILLEUR

Vêtements sur mesures pour Messieurs et Jeunes Gens

SAMARITAINE

BORDEAUX, 24, 26, 28, 30, rue Sainte-Catherine. — BORDEAUX

Lundi 9 Décembre. — VENTE - RÉCLAME

PARDESSUS pr HOMMES, sur belles draperies anglaises, forme ville ou voyage..... Réclame 95f

COSTUMES pour HOMMES forme droite ou croisée, coupe mode. Réclame 85f

IMPERMEABLES pr HOMMES, coupe ample. Réclame 45f »

PALETOTS tissu caoutchouté, à revers. Réclame 75f »

PANTALONS drap, dispositions variées. Réclame 29f

PANTALONS beau velours d'Amiens. Réclame 39f

VAREUSES beau molleton. Reclame 39f

CHANDAILS col roulé ou cravate. Réclame 12f50

PARDESSUS ou **VAREUSES ENFANTS**, sur draperies anglaises ou ratine..... Réclame 95,75,39f

PELERINES ENFANTS CAOUTCHOUTEES Réclame 16f

Ravissants COSTUMES Tailleur pr DAMES sr belles draperies, façon hte mode, noir, marine, gris, marron vert. Réc. 135f

Elegants MANTEAUX sur beau velours laine, coupe et façon très soignées, noir, marine, nuances mode..... Réclame 175f

MANTEAUX sur belle draperie bure, façon tailleur, noir, marine, coloris mode..... Réclame 95, 75, 55f

VETEMENTS IMPERMEABLES sur [illegible] gabardine, coupe nouvelle, beige, réséda, gris, marron, vert, noir, marine... Réclame 135f

CAOUTCHOUCS sur cachemire, coupe mode, noir, marine, beige. Réclame 95, 55f

Grands COLS FOURRURE, Réclame 59, 39, 29f | **RENARDS** de Sibérie, doublés satin. Réclame 69f

Beaux MANTEAUX FOURRURE colombia ou kid, coupe nouvelle, sur 120 c/m..... Réclame 395f

---

A SAINT-PROJET

82, 84, 88, rue Sainte-Catherine (place Saint-Projet)

Grande Réclame d'Etrennes utiles

Spécialité de FOURRURES pour Dames et Enfants

COSTUMES EN JERSEY pour ENFANTS

ROBES et DOUILLETTES en Piqué et Lainages

Vêtements en tous Genres

COUVERTURES POUR VOITURETTES

Brassières et Bavettes

GUÊTRES EN JERSEY Blanche, Marine et Cuir

BANDES de FOURRURES, toutes teintes. La bande de 1 mètre environ 1f95

Grand Choix de **TABLIERS** en tous genres pour enfants..... Depuis 2f45

Redemandé : Notre belle **LAINE** française en noire et grise ..... Le demi-kilo 16f95

Moteurs électriques

Force, Lumière

M. FONTANAUD

91 bis rue Ste-Croix Bordeaux

Spécialité de Rebobinages

tous systèmes, continu, altern

VENTE, ACHAT, LOCATION

Téléphone 509

ANTI-EPILEPTIQUE de LIÉGE

guérit toutes les maladies nerveuses

FANYAU, Pharmacien, LILLE

Demandez brochure et renseignements gratis sur ce précieux remède.

TISSUS MÉTALLIQUES

TOLES PERFORÉES

pour toutes Industries

GRILLAGES en tous genres pour CLOTURES

Sté DES ÉTABLISSEMENTS

J. GANTOIS

Capital : 1,300,000 francs

SAINT-DIÉ (VOSGES)

Dépôt à PARIS (10e)

43, Boulevard MAGENTA

ENTÉRITE Guérison, renseignements gratuits BOUCAUD, spécialiste, Marmande (L.-et-G.).

BARAQUE suédoise démontable à vendre; 135, c. du Médoc, Bx

Les Rhumatismes

Le Rhumatisme est une sorte d'intoxication spéciale du sang, un virus qui se développe parfois spontanément, d'une façon violente, soit par suite d'un refroidissement, soit par suite d'une fatigue exagérée. Le siège du mal change continuellement, attaquant tantôt les jambes, tantôt les bras, tantôt les reins et parfois même se localise dans les muscles des côtes.

Nombreux sont les remèdes préconisés pour guérir les Rhumatismes; interrogez la plupart des malades, ils vous diront qu'ils ont tout fait sans résultat, et pourtant nous ne cesserons de leur répéter qu'ils n'ont pas le droit de désespérer et qu'ils n'ont pas encore été soignés s'ils n'ont pas fait usage du

DOLOROSTAN (Ote-Douleurs)

exclusivement composé de plantes inoffensives. Il agit d'une façon douce et modérée et fait disparaître les manifestations de la maladie en détruisant la cause. Il *décongestionne le cœur, le foie, les reins, le cerveau* et les *articulations*, sans amener aucun désordre dans *l'état général* et sans troubles pour l'*estomac*.

Il est indispensable pendant le traitement de faire usage du **BAUME du MARINIER**, en frictions et massages, matin et soir (le flacon 3 fr.).

Le **DOLOROSTAN (Ote-Douleurs)**, se trouve dans toutes les Pharmacies : le flacon 7 fr. 50. Expédition franco gare contre mandat-poste 8 fr. 25. Pour recevoir franco quatre flacons **DOLOROSTAN** et quatre flacons **BAUME du MARINIER**, traitement d'un mois, adresser mandat-poste de 25 francs à la Pharmacie DUMONTIER, à Rouen.

Notice franco sur demande.

Consommé partout

DELOSO

Dans les Établissements de 1er Ordre

LOUVRE DE BORDEAUX

LUNDI 9 DECEMBRE 1918

SOLDES ET OCCASIONS DE FIN DE SAISON

Affaires exceptionnelles à tous nos Comptoirs

TISSUS, CONFECTIONS, FOURRURES, LINGERIE

COUPES et COUPONS

Tous les Coupons de tissus de la saison, en gabardine, tricoline, serge, velours de laine tissus fantaisie et flanelle, largeur 140-130 et 100 et 80 c/m, soldés le mètre : 19f90, 13f90, 9f90, 3f90

Ces lots seront mis en vente au Rayon.

Un Lot important de coupons de drap, pour vêtements, variant de 1m50 à 4 mètres largeur 140 et 130 c/m. Seront soldés le mètre 9f90

Un Lot de coupons de tissus de coton, composé de tennis, veloutine, finette et coton tablier. Seront soldés le mètre 2f95

Velours miroir, schappe et velours anglais, fin de série, valeur 3f90. Le mètre 2f95

Velours anglais, noir et couleurs, largeur 60 c/m, valeur 10f90. Le mètre 8f90

Velours anglais noir et marine, pour blouses et costumes, largeur 110 c/m. Le mètre 32f »

Peaux de lièvre de Russie, noire et couleur..... La peau 12f75

Peaux skungs noir, très belle qualité. La peau 23f »

Manchons forme tonneau, en colombia. Le manchon 40f »

En lièvre de Russie..... 30f »

Col aviateur skungs blanc, haute nouveauté..... Le col 15f75

Le même, en lièvre rasé..... 14f75

Ecossaises lièvre de Russie, garnies têtes et queues. L'Écossaise 11f75

Ecossaises oppossum skungs, très jolie qualité..... Au choix 90f »

Solde fin de saison : **Manteau** velours de laine, drap chevioite, toutes teintes et noir d'une valeur de 75 à 175f, vendus au rayon 115f », 85f », 65f », 49f »

Paletots dames, tricot pure laine, forme nouvelle, teintes mode et noir. Vendus au rez-de-chaussée depuis..... 39f »

Plusieurs séries de manteaux pour fillettes, formes nouvelles, toutes nuances, soldés au rayon : Le 60 c/m 39f », 29f », 25f », 19f75

Paletots grandes fillettes, formes nouvelles, toutes nuances et noir, Soldés au rayon 75f », 65f », 49f »

Fin de Saison. Chapeaux modèles, pour dames et fillettes, soldés au rayon. 35f25, 18f75, 12f50, 9f90

Solde Jupons pour Dames en laine des Pyrénées grise, avec ourlet, ceinture satinette..... 9f90

Le Même article en qualité supérieure, tres teintes, festonné dans le bas 12f90

Cet article pour lundi seulement.

Brassières pour bébés, en laine ou tricot couleur, pour œuvres de bienfaisance ..... 1f95 et 1f45

Pantalons flanelle coton, pour Dames, rayures fantaisie, volant festonné..... 5f90

Dessus de Blouse en pure laine blanche, maille très souple, à manches longues, encolure garnie dentelle picot..... 7f90

Caleçons coton couleur, pour Hommes. 3f90

Solde Casquettes pour Hommes, drap fantaisie, belle qualité, forme dernier genre, vendues rue Sainte-Catherine..... Au choix 4f95

Ruban satin double face, séries déclassées. Largeur : Nos 12 9 5

Le mètre 0f35 0f30 0f25

Coupons ruban, largeur no 100 et 120. Soldés, le mètre 0f85

Pantoufles charentaises, semelles cuir ou chromées, du 35 au 41. La paire 5f95

A l'Occasion de Fin d'Année

Mise en vente

AU RAYON DE PAPETERIE

de nos Cartes de Visite Réclame

Tout imprimées, blanches, la cent. 1f75

— — deuil. 2f25

Un lot de Sacs à main et porte-trésor, dernière nouveauté... 8f95

Au 1er Étage, voir notre GRANDE EXPOSITION DE JOUETS

AUX DAMES DE FRANCE

Bordeaux — *RÉCLAME du LUNDI 9 DÉCEMBRE 1918* — Bordeaux

VAREUSE tricot pure laine, forme très mode, noir et couleur. La vareuse 45f »

MANTEAUX drap cuir couleur belle qualité, forme élégante, façon et coupe très soignées... 85f »

PARDESSUS fin de séries en drap fantaisie, col velours pour enfants de 8 à 14 ans. Le pardessus 24f »

CRAVATES en lièvre d'Australie, forme écossaise, grande taille, tête naturalisée... La cravate 9f50

RENARDS de Birmanie extra, forme écossaise cintrée, doublés satin ..... Le renard 48f »

VELOURS côtelé, qualité supérieure pour costumes et peignoirs, **article recommandé.** Le mètre 5f45

GABARDINE pure laine décatie, article lourd, pour robes et costumes tailleur, en noir, marine et toutes nuances mode, larg. 130. Le mètre 25f »

FINETTE imprimée pour lingerie, jolies dispositions de dessins et de coloris, largeur 80 c/m. Le metre 3f45

BOTTES feutre noir, bouts et talonnettes cuir, 1/4 talon, du 35 au 41..... La paire 7f50

JUPONS en satin, forme très mode, volant plissé orné d'un jour, très jolis coloris..... Le jupon 16f »

GILETS pour **Hommes**, en flanelle beige :

Sans manches	1/2 manches	Manches longues
9f40	11f65	13f90

DEMANDEZ L'AGENDA

(Recettes et Dépenses)

DES

DAMES DE FRANCE

pour l'Année 1919

Vendu exceptionnellement 2 fr.

GILETS pour **Dames**, en belle flanelle coton, encolure et manches feston, toutes tailles... Le gilet 5f25

Les mêmes, en belle flanelle pure laine..... Le gilet 10f60

Pour LINGERIE fine :

	Shirting	Batiste d'Ecosse
La coupe de 10 mèt.	23f50	27f50

ŒIL-DE-PERDRIX pour serviettes, largeur 65 c/m..... La coupe de 5m50 11f75

BAS laine noire grand teint, pour Dames, maille fine. La paire 4f50

CALEÇONS pour **Hommes**, jersey hygiénique pure laine, coupe et confection soignées. Le caleçon 9f90

CADRES glace fronton Louis XVI.

Formats	Visite	Carte postale	Album
	1f50	2f25	2f75

PIPES bruyère extra avec bague. La pièce 2f »

FILETS à provisions coton glacé. Le filet 1f90

SAVON « La Perdrix », 72 0/0 d'huile. Le morceau de 300 grammes environ 1f20

ETUIS de 12 crayons de couleurs différentes du programme officiel, marque « Marquise ». L'étui 3f40

BOITES papier à lettres contenant 50 feuilles en beau papier de luxe et 50 enveloppes toutes nuances. La boîte de 100 pièces 4f »

LUNDI 16 DÉCEMBRE, Ouverture de notre

Exposition de JOUETS

Au Premier Etage

PARIS-BORDEAUX

146, cours Victor-Hugo — **RECLAME du LUNDI 9 DECEMBRE 1918** — 146, cours Victor-Hugo

DRAP cuir, marine et noir pour manteau largeur 150 c/m. En réclame 26f »

BELLE SERGE noire et marine pr costume, larg. 130 c/m. En réclame 8f90

VELOUTINE pour robes et peignoirs, grand choix de rayures et de coloris, largeur 80 c/m..... Le mètre 3f60

BOLIVAR pour doublure de vêtement dans toutes les teintes, largeur 80 c/m. Le mètre 2f95

CRAVATES imitation astrakan, noir, gros ses boucles, bouts arrondis, long. 1m15. En réclame 6f45

GANTS jersey, dépassant blanc, 2 boutons pression, gris, marine, suède, pour enfants ..... La paire 2f65

CHAUSSETTES laine mixte, article fort..... En réclame 4f25

BAS tricotés laine noire. En réclame 8f10

CALEÇON coton, côte anglaise, Article solide 9f50

CAMISOLE BASQUINE laine mixte..... En réclame 7f10

BÉRETS marin pour garçonnets et fillettes, avec ou sans inscription. Garniture soignée 5f10

CASQUETTES pour Hommes, forme 8 côtes, teintes variées. En réclame 2f10

DRAP noir pour costumes d'homme ou cadet, largeur 140 c/m. En réclame 6f50

PARDESSUS caoutchouc pour homme, col velours..... En réclame 102f »

POCHETTES fantaisie en boîte de 3..... La boîte 4f75

DEVANTS lavabos toile cirée 50×110..... En réclame 5f45

SAVONS eau de Cologne, très parfumés, le savon enveloppé. En réclame 0f85

SAVONS fins en boîtes de 3 savons, parfums assortis..... En réclame 2f45

BROSSES à main, dessus verni En réclame 0f60

RAMETTES papier velin surfin rayé, format 12×20. La ramette de 100 feuilles En réclame 2f50

ENVELOPPES blanches opaques, qualité forte, format commercial, le paquet de 25. En réclame 0f75

GRILLES à charbon en fonte, forme corbeille, 40 c/m. 11f50

CUVETTES émail blanc, bord bleu, 38 cm..... En réclame 4f95

PETIT PARIS

— BORDEAUX —

LUNDI 9 Décembre et toute la Semaine

LUNDI 9 Décembre et toute la Semaine

RECLAME SENSATIONNELLE jusqu'à Epuisement complet

du stock de marchandises provenant du Petit Paris de Reims

BLOUSES très beau velours uni, col garni de fourrure, toutes teintes. En profiter à 23f50

PEIGNOIRS veloutine rayures dispositions formant grandes poches carrées, jolis coloris..... Occasion réelle à 14f75

AU RAYON DE LAYETTES

BURNOUS lainage des Pyrénées, capuchon doublé soie, tomboules, existe en blanc, en blanc et ciel, en blanc et rose. Valeur 14f50. Unique ! Le burnous 10f75

CALEÇONS et GILETS pour hommes, maille jersey pelucné, chaud et moelleux, provenant de Reims, toutes tailles. L'un 8f75

GILETS pour hommes, véritable flanelle de Reims, garantie pure laine irrétrécissable, suivant tailles.

	Manches longues	Demi-manches	Sans manches
Depuis	Prix variés	13f50	10f75

CHAUSSETTES pour hommes, séries incomparables, laine et mi-laine, fabrication française, vendues jusqu'à épuisement.

Premier lot	Deuxième lot	Troisième lot
3f90	2f90	2f45

VELOUTINE de Rouen, rayures fantaisie, teintes mode, larg. 80 c/m.. Le mètre 2f95

MOUCHOIRS batiste, ourlets à jours et toile de fil, initiales brodées à la main, fin de séries..... Affaire remarquable, le mouchoir 1f45

SERVIETTES nids d'abeilles, bonne qualité. La douzaine, 12f90 et 8f90

PERCALE pr lingerie, larg. 80, sans précédent, le mètre 1f75

SHIRTING belle qualité larg. 80 c/m. En profiter à » 2f05

PERCALE fine, pr belle lingerie, larg. 80. Unique ! » 2f75

VITRAGES tulle et filet, hauteur 5 mètres, dessins nouveaux, jersey pelucné, chaud et moelleux, provenant de Reims, toutes tailles. La paire. 16f » 14f50. 13f » et 11f50

COUVERTURES de laine, blanches très chaudes. Pour grand lit, 80f » et 65f » Pour petit lit, 45f » et 39f »

NUBIENNE des Vosges, damiers ou rayures fantaisie pour Blouses et Peignoirs, dernière nouveauté largeur 70 c/m..... Le mètre, 3f90 et 3f25

VELOURS uni, très belle qualité toutes teintes mode, pour Blouses et Costumes, largeur 55 c/m..... Occasion, le mètre 6f75

FINS DE SÉRIES de Lainages pour Robes et Manteaux, Gabardines, Serges, Velours de laine, Ratines, etc., vendues avec un rabais de 25 0/0.

Grand choix d'autres Articles avantageux, le tout provenant du PETIT PARIS de REIMS

Aux Galeries Franco-Belges

140, cours Victor-Hugo (angle rue Sainte-Catherine), Bordeaux

Grand Assortiment de Fourrures

CAOUTCHOUCS HOMMES, DAMES, ENFANTS ET MILITAIRES

CYCLES ALCYON et THOMANN

Accessoires : Roues libres, Rayons, Ecrous, etc. — Machines à coudre, Imperméables Hommes et Dames, qualité extra, prix réduits.

12, rue Duffour-Dubergier, 12, — BORDEAUX

Maladies de la Femme

La femme qui voudra éviter les Maux de tête, la Migraine, les Vertiges, les Maux de reins et autres malaises qui accompagnent les règles, s'assurer des époques régulières, sans avance ni retard, devra faire un usage constant et régulier de la **JOUVENCE de l'Abbé SOURY.**

De par sa constitution, la femme est sujette à un grand nombre de maladies qui proviennent de la mauvaise circulation du sang. Malheur à celle qui ne se sera pas soignée en temps utile, car les pires maux l'attendent. La

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

est composée de plantes inoffensives sans aucun poison, et toute femme soucieuse de sa santé doit, au moindre malaise, en faire usage.

Exiger ce portrait.

Son rôle est de rétablir la parfaite circulation du sang et de décongestionner les différents organes. Elle fait disparaître et empêche, du même coup, les Maladies intérieures, les Métrites, Fibromes, Tumeurs, Cancers, Mauvaises suites de Couches, Hémorragies, Pertes blanches, les Varices, Phlébites, Hémorroïdes, sans compter les Maladies de l'Estomac, de l'Intestin et des Nerfs, qui en sont toujours la conséquence. Au moment du Retour d'Age, la femme devra encore faire usage de la **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** pour se débarrasser des Chaleurs, Vapeurs, Etouffements et éviter les accidents et les infirmités qui sont la suite de la disparition d'une formation qui a duré si longtemps.

La Jouvence de l'Abbé Soury, toutes pharmacies : 5 fr. le flacon; 5 fr. 60 franco gare. Les 4 flacons 20 fr. franco contre mandat-poste adressé à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen.

Ajouter 0 fr. 50 par flacon pour l'impôt.

Bien exiger la Véritable JOUVENCE de l'Abbé Soury avec la Signature Mag. DUMONTIER

(Notice contenant renseignements gratis)

IL FAUT SEMER !

Pour diminuer le prix de la vie, votre devoir est d'utiliser le moindre terrain, vos moindres loisirs. — Pour n'avoir pas de déboire du fait de la semence, employez nos

GRAINES ÉPROUVÉES

elles sont contrôlées et incessamment surveillées par un service d'essais perfectionnés.

POMMES DE TERRE

Semences pour Primeurs

Arrivages sous quelques jours. — Prix sur demande.

Catalogue provisoire gratis et franco sur demande

BERNARD FILS

29, Boulevard Garibaldi, 29 (Ex-boulevard du Musée)

Maison fondée en 1872. — MARSEILLE

TÉLÉGRAMMES : Bulbseeds, Marseille.

VOUS ÉVITEREZ
VOUS SOULAGEREZ
VOUS GUÉRIREZ
INFAILLIBLEMENT

l'ASTHME et la TOUX

AVEC LA MERVEILLEUSE

Tisane RAOUL MATET au Goudron

Cette tisane, absolument SANS RIVALES, agit avec rapidité sur

Toutes les MALADIES des VOIES RESPIRATOIRES

Plus de Quintes pénibles, plus de Crises d'étouffement, plus de Maux de Gorge.

NUITS CALMES ASSURÉES

Indispensable aux personnes délicates des bronches qui craignent le *FROID*, la *PLUIE*, le *BROUILLARD*.

SUPÉRIEURE comme effet aux huiles de foie de morue les plus réputées.

" La Tisane RAOUL MATET "

joint à ses qualités exceptionnelles UN GOUT EXQUIS.

Se prépare en infusion, soit à l'eau, soit encore mieux au lait.

Labelle, 2f chez tous les pharmaciens (impôt compris); par poste, 2f35

Dépôt : Raoul MATET, 9, rue Sainte-Croix, 9 Bordeaux

SYPHILIS

GUÉRISON DEFINITIVE SÉRIEUSE sans rechute possible, par les

COMPRIMÉS DE GIBERT

606 absorbable sans piqûre

Technique nouvelle basée sur l'efficacité des doses fractionnées répétées tous les jours

TROIS AVANTAGES PRINCIPAUX SUR LES AUTRES TRAITEMENTS

1° **Efficacité certaine** prouvée par de très nombreuses déclarations de médecins de 1re ordre, et par des milliers et des milliers de lettres spontanées de malades guéris apportant leurs remerciements et leur témoignage de reconnaissance.

2° **Innocuité absolue.** — Aucun des nombreux inconvénients des piqûres. Aucun des dangers des liquides qui s'altèrent si facilement. La forme sous **Comprimés** est la seule qui donne toutes garanties.

3° **Traitement facile et discret même en voyage.** — Aucun régime à suivre, on se nourrit et on vit comme à l'ordinaire.

La Boîte de 50 Comprimés DIX francs

Envoi franco contre espèces ou mandat

Pharmacie GIBERT, 19, Rue d'Aubagne, Marseille

Dépôt à Bordeaux : **Pharmacie ROUSSEL, 1, place Saint-Projet.**

NÉCESSAIRE GILLETTE

Complet avec 12 lames

Prix : 25 francs

CATALOGUE ILLUSTRÉ FRANCO sur simple demande

NOEL ! NOEL !

Ce Noël sera mémorable pour lui s'il reçoit le présent qu'il désire depuis si longtemps : un Rasoir de Sûreté GILLETTE qui lui permettra, toujours et partout, d'être rasé de frais et de conserver sa belle mine.

Grand Choix de Modèles. — En Vente partout

Lames Gillette. Le paquet de 12 : 6 fr. — Le paquet de 6 : 3 fr.

Gillette RASOIR DE SURETÉ NI REPASSAGE, NI AFFILAGE

GILLETTE Safety Razor PARIS et à Boston, Londres, Montréal

GRANDE FABRIQUE

BORDEAUX — 106-110 RUE SAINTE-CATHERINE — BORDEAUX

IMPERMEABLES

Pour HOMMES, DAMES et ENFANTS

LES PLUS GROS CHOIX — LES MEILLEURS PRIX

Aperçu des Prix

IMPERMÉABLES : Hommes, 45f ; Dames, 55f ; PÈLERINES Enfants, 15.

Saint-Ouen, Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Alger

BÂCHES PLISSON

500 FORTES BACHES PEU USAGEES

vertes, avec œillets, complètes, Marquage à volonté : 1 fr. la ligne

4m × 3m	5m × 3m	5m × 4m	6m × 4m	7m × 4m	7m × 5m	8m × 5m
120 fr.	150 fr.	198 fr.	237 fr.	270 fr.	337 fr.	379 fr.

En LOCATION : Deux centimes par mètre carré et par jour.

Demandez le CATALOGUE PLISSON, gratis et franco, qui contient aussi les Toiles, Sacs pour Grains, etc.

BORDEAUX, 25, rue Saint-Remi

TOUS

VÊTEMENTS IMPERMÉABLES

CAOUTCHOUCS et GABARDINES

MAISON FARET

Cours Pasteur, 69 et 71, Bordeaux

SONT CONSTIPÉS

tous ceux qui n'obtiennent pas régulièrement une selle quotidienne ; tous ceux qui souffrent de ballonnement du ventre, de gaz, de gargouillements, de coliques sèches ; tous ceux dont les selles sont insuffisantes, dures, noirâtres, difficiles ou douloureuses.

LES PILULES DUPUIS

Laxatives, Antiglaireuses, Antibilieuses, Dépuratives

sont incomparables dans tous les cas de constipation. Elles se prennent en mangeant sans modifier l'alimentation ou les habitudes ; elles ne donnent jamais de coliques ; elles font toujours de l'effet, parce que le corps ne s'en fatigue jamais.

Dans toutes les pharmacies, en boîtes de **2 francs** *(impôt compris)*, portant une étoile rouge (marque déposée) sur le couvercle de la boîte et les mots « Dupuis Lille » imprimés en noir sur chaque pilule de couleur rouge.

MALADIES INTIMES

606 SYPHILIS, VOIES URINAIRES *et leurs complications.*

Traitement sérieux sans promesses illusoires, à

L'INSTITUT SÉROTHÉRAPIQUE DU SUD-OUEST, 23, cours de l'Intendance Bordx

---

POURQUOI ??

....pourquoi lavez-vous vos mains avec du savon et...pas vos dents ? ? ? ? ?

vous ne savez que répondre !!!

N'est-il pas évident que le savon SEUL peut laver les dents comme SEUL il peut laver les mains !!

Cela crève les yeux comme la lumière du soleil.

SAUVEZ vos DENTS

LE SAVON SEUL EST NÉCESSAIRE

mais exigez la marque

GIBBS

SAVONS et PÂTES DENTIFRICES

DEPUIS PLUS DE 40 ANS

DATE DE LEUR INVENTION

aucune imitation n'a pu approcher leur arome exquis signe visible de leur supériorité, ni surtout rivaliser les extraordinaires qualités que l'usage seul démontre.

LAVEZ VOS DENTS COMME VOS MAINS

LAVEZ-LES MATIN ET SOIR — LAVEZ-LES APRÈS CHAQUE REPAS

Savon en boîte, modèle courant 2fr Savon de rechange 1f50

Savon en Pâte (deux modèles : 1.50 et 2.25)

LA TEINTURE IDÉALE

permet aux MÉNAGÈRES

de teindre économiquement elles-mêmes, en NOIR et toutes nuances, tous VÊTEMENTS : coton, laine, mi-laine, soie, etc.

VENTE DANS TOUTES DROGUERIES, MERCERIES, etc.

MOBILIERS ÉLÉGANTS

Maison principale à Paris

SUCCURSALE DE BORDEAUX

33, cours de Tourny, 33

OCCASIONS INTROUVABLES AILLEURS

Provenant de réalisations du fait de la guerre et vendues bien au-dessous de leur valeur

---

LA POUDRE CASSARINI

guérit **L'EPILEPSIE**

HYSTERIE, MALADIES NERVEUSES Ecr. Raoul Columeau, spécialiste, Marseille

---

DIVORCES Enquêtes en tous pays. Agence DE VERTURY Ex-Fonct. de la Sûreté, Dr 24, r. Rohan (Hôtel de Ville). Bdx

---

CRESSOL

Dentifrice Végétal

au Cochléaria des Pyrénées

est le seul dentifrice adapté spécialement à tous les soins de la bouche

Elixir, Pâte, Poudre, Savon

COMPAGNIE DU CRESSOL, BORDEAUX

En vente : Grands Magasins, Parfumeries et Pharmacies